la gazette du Var

#63

de la porte des maures à la méditerranée

Septembre 2018

François de Canson :

« La clientèle internationale dope le tourisme »

page 10

Thierry Albertini : La Valette fête la gastronomie

page 18

Eric Dusfourd : 2018, un excellent millésime

pages 31

Notre supplément Coordination Rurale, page 11 à 14

Édito

De la parole aux actes...

À Paris, la Direction Générale de la Gendarmerie Nationale sait combien, pour un officier, une affectation dans le Var est prisée, prometteuse et flatteuse. Mais, elle n'est pas sans danger.

Certes, le colonel Alexandre Malo commande désormais le groupement de gendarmerie du Var, c'est à dire qu'il est le chef d'une institution pour laquelle l'échelon départemental est décisif. C'est à dire aussi qu'il est en charge de la sécurité des personnes sur la grande majorité du territoire du département et pour quasiment la moitié de la population (460 000 habitants).
Mais, lors de la cérémonie de la Tour Royale (page 17), le préfet Jean-Luc Videlaine a souligné la difficulté de la tâche qui attend le nouveau commandant du groupement de la gendarmerie du Var, à la tête des 925 gendarmes du Var : « *C'est un poste lourd mais gratifiant. Les sujétions et préoccupations y sont nombreuses, variées et constantes. Les populations permanentes ou estivales, en résidence ou en transit y attendent présence et résultats* ».

Il a insisté, également, sur les devoirs des gendarmes qui sont au service des habitants : « *Leur attente est souvent bienveillante car les gendarmes sont aimés. Mais cette attente est aussi exigeante car, même dans un cadre idyllique, diverses catégoriques d'évolutions contemporaines peuvent créer désarroi, désorientation, anxiété. Sous votre autorité, les militaires de la gendarmerie sont bien placés pour y répondre parce qu'ils sont crédibles. Crédibles techniquement, crédibles moralement, crédibles humainement* ».

Puis, sur un registre plus ferme, de sa voix saccadée, il a ajouté cette mise en garde inattendue : « *La proximité active et attentive, l'absence d'indifférence au malheur d'autrui, la perception équilibrée des choses, telles qu'elles sont et telles qu'on peut les améliorer, restent la marque de la gendarmerie sur les territoires qui lui sont confiés par la République. L'entente constructive avec les autres forces aux vocations similaires (et en premier lieu la Police Nationale) est une condition du succès* ».

Bref, au-delà du discours très convenu, prononcé lors d'une cérémonie, un rituel ni désuet, ni superflu, plus que des paroles, Jean-Luc Videlaine attend des actes. Et des résultats.
Autant dire que le représentant de l'État a placé la barre très haute.
« *Ce succès, nous ne doutons pas que vos qualités déjà éprouvées vous permettront de l'atteindre* », a conclu, forcément optimiste, le préfet du Var.•

Gilles CARVOYEUR

la gazette du Var
de la porte des maures à la méditerranée

Directeur de la publication
Gilles Carvoyeur
redaction@presseagence.fr

Secrétaire de rédaction
Marie Bruel
redactionlalonde@presseagence.fr

Chef de studio
Laurent Monition
lographic@wanadoo.fr

Consultant juridique
Morgan Maginot,
avocat au barreau de Toulon
contact@mdmaginot-avocat.fr

Bureau de Toulon
Thierry Cari - André Goffin
Patrick Michel Louvois
Julien Azoulai

Bureau de La Londe
Francine Marie
Bernard Bertucco Van Damme
Pascal Jolliet - Nicolas Tudort

Photographes
Elvis Lacaze - Jean Michel Elophe
Pascal Azoulai - Philippe Olivier
Olivier Lalanne - Laurent Monition

Régie publicitaire
06 37 37 21 21

Prix au numéro : 1€

Éditeur et responsable de la publication
ADIM 2972 route de St Honoré - 83250 La Londe Les Maures
Dépot légal en cours
Impression La Provence - tiré à 12 000 exemplaires

Retrouvez-nous sur www.lagazetteduvar.fr

peep PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC
LA LONDE LES MAURES

DIMANCHE 23 SEPTEMBRE
De 10 h à 17 h
Salle des fêtes Yann-Piat

VIDE - GRENIER
ENTRÉE GRATUITE POUR LES VISITEURS

6 € la table d'exposition
Inscription obligatoire au
06-35-17-41-95

installation des stands à 9h

PETITE RESTAURATION
P GRATUIT

Comité régional de sécurité et de prévention de la délinquance
Renaud Muselier : « 100% des lycées sont équipés de vidéoprotection »

Le 7 septembre, Renaud Muselier, président de la Région a installé le Comité régional de sécurité et de prévention de la délinquance dans les lycées, en présence des autorités académiques, judiciaires, de la police et de la gendarmerie.

Dès le début de son mandat, la nouvelle équipe régionale a lancé un plan ambitieux de mise en sûreté des lycées, voté en avril 2016. En effet, face à l'ampleur du chantier et au poids de la menace, ce sont 45 millions d'€ qui seront investis d'ici 2020.

27 MILLIONS d'€ ENGAGES EN 2018

Renaud Muselier rappelle le travail accompli : « *Dès 2016, l'ensemble des diagnostics sécurité des lycées, a été effectué par les équipes académiques mobiles de sécurité (EMAS) avec le soutien actif des services de la Région. Ce travail fin, établissement par établissement, a été un socle pour établir le plan de mise en sûreté des lycées. Ils sont mis à jour régulièrement pour rester au plus près des réalités et des préoccupations des éléves comme du personnel* ».

Concrètement, cette politique s'articule autour de deux axes avec des travaux d'équipements dans les lycées et des moyens humains supplémentaires et mieux formés.

Ainsi, à la rentrée 2018, la Région a engagé 27 millions d'€ pour améliorer la sécurité des établissements : rehaussement de clôtures, sas d'entrée, alarmes anti-intrusion, caméras de vidéo-protection. Le dispositif se veut le plus complet et le plus efficace possible.

100% DES LYCEES EQUIPES DE VIDEOPROTECTION

Le président de la Région poursuit : « *L'état des lieux que nous avions fait en 2016, nous avait alerté sur un certain nombre de points : 25% des lycées n'avaient pas de caméras de vidéoprotection, 92% des lycées étaient dépourvus d'alarme anti-intrusion. Seulement 7 sites répondaient aux règles de conformité pour la sécurisation des accès.*

Deux ans après, avec des objectifs initiaux ambitieux, notre bilan est solide : 100% des lycées sont équipés de vidéoprotection.

Ce sont 626 caméras supplémentaires pour un total de 1 400 caméras désormais, 100% des lycées sont équipés d'alarme anti-intrusion. Ce sont 3,5 millions d'€ qui ont été investis dans ces systèmes d'alarme qui permettent d'émettre des signaux adaptés à la menace : on évacue en cas d'incendie, on se confine en cas d'attaque terroriste, 100 sites ont bénéficié de travaux de sécurisation importants pour plus de 21 millions d'€.

Cet effort conséquent sur les infrastructures était indispensable pour répondre aux diagnostics sécuritaires et offrir un environnement de travail serein aux élèves comme aux adultes.

S'il était indispensable, il n'était toutefois pas suffisant ».

MISSION SECURITE DIRIGEE PAR UN COMMISSAIRE DE POLICE

La Région a également mis un accent particulier sur les moyens humains. Tout d'abord, en créant une "Mission sécurité" au sein de l'administration régionale, dirigée par un commissaire divisionnaire de police pour s'assurer d'une parfaite expertise en la matière. « *Elle nous permet de fluidifier nos relations avec les services de police et de gendarmerie* », insiste le l'élu régional.

Cette mission sécurité dispense également des formations aux gestes de premiers secours et à la détection des signaux faibles de radicalisation, ouvertes aux agents régionaux des lycées et au personnel de l'Éducation nationale.

Près de 1 800 agents ont déjà été formés. •

Le Beausset
Le CFA, l'Université des talents

Début septembre, l'Université Régionale des Métiers et de l'Artisanat a fait sa rentrée. L'apprentissage et la formation figurent parmi les principaux enjeux du chemin vers l'emploi.

Chaque année, plus de 6 000 jeunes préparent un diplôme de l'Université des Métiers, en alternance grâce à 7 Campus et 5 000 entreprises qui choisissent de développer l'apprentissage. « *À l'Université des Métiers et de l'Artisanat, chaque parcours de formation est un voyage. Un voyage où l'apprenti-e emprunte les passerelles entre diplômes, métiers et Campus pour faire le plein de qualifications et d'expériences. Un voyage impossible sans le maître d'apprentissage qui transmet son savoir-faire. À l'arrivée, nos apprenti(e)s ont dans leurs bagages tout ce qu'attendent les employeurs et les entreprises. Avec son Université des Métiers, la Chambre de métiers et de l'artisanat de région Provence-Alpes-Côte d'Azur forme les artisans de demain, mais aussi ceux d'aujourd'hui* », s'enthousiasme Roland Rolfo, président de la Délégation Var de la Chambre Régionale.

6 000 STAGIAIRES TOUS LES ANS

Le chef d'entreprise ajoute : « *Nos Campus accueillent 6 000 stagiaires tous les ans. Chacun le sait : dans nos métiers, on n'a jamais fini d'apprendre. C'est pour cela qu'on peut, et qu'on doit, se former pendant toute la vie. À chacun son histoire, son profil, ses envies, ses expériences. L'esprit de notre Université, c'est de s'adapter. Chaque apprenti(e) a donc son propre parcours de formation. La durée, l'organisation, l'emploi du temps, la pédagogie de cette formation sont modulés, selon les connaissances, aptitudes, compétences ou diplômes que chacun possède à son arrivée et acquiert pendant son parcours. Selon, également, le rythme de progression et les éventuelles difficultés constatées au fil de ce parcours. Mais, aussi, selon le projet professionnel visé au bout du parcours. C'est encore plus vrai cette année avec le démarrage de [FOR.me]UP, un programme novateur associant en toute flexibilité formation en présentiel et e-learning* ».

Par ailleurs, la Classe Préparatoire à l'apprentissage est un dispositif mis en place par le Conseil Régional. Il a pour but d'accueillir les publics entre 15 et 26 ans qui n'ont pas encore défini leur projet professionnel ou qui souhaitent simplement tester un métier avant de se lancer. •

Photos Gilles CARVOYEUR

SUR LE CAMPUS DU BEAUSSET, NOUVEAUTES ET REUSSITES

Dès cette rentrée, le Campus du Beausset accueille le Brevet de Maîtrise Charcutier Traiteur. Cette ouverture répond aux nouvelles attentes du consommateur, en permettant au professionnel de construire des compétences en matière de conseils, de proposition d'une offre de prestation de produits de boucherie, charcuterie, traiteur différenciée, en lien avec le développement durable. Cette ouverture répond également à l'accroissement de la pérennité des entreprises de la filière, en permettant au professionnel de consolider ses compétences transversales (organisation des achats de matière d'œuvre, gestion des stocks de matières premières, notions de management, de gestion et de marketing, ainsi que définition de la politique commerciale de l'entreprise).

Enfin, elle correspond aux enjeux sociétaux dans la mesure où le référentiel veille à aborder les normes d'hygiène, mais également les pratiques en lien avec la transition énergétique (filière courte, traçabilité, gestion des déchets, bio…).

CMA
Les artisans affichent leur couleur !

Veiller à l'implantation et au maintien d'entreprises artisanales de qualité est l'une des nombreuses missions de la Chambre de métiers et de l'artisanat de région Provence-Alpes-Côte d'Azur (CMAR PACA).

Ainsi, elle promeut la qualification professionnelle en permettant à ses ressortissants d'obtenir des labels en fonction de leur expérience.

COMMENT DEVENIR ARTISAN OU MAITRE-ARTISAN ?

Pour exercer la profession d'artisan, il est nécessaire d'être titulaire d'un diplôme professionnel ou d'un titre équivalent dans le métier exercé ou d'une expérience d'au moins trois ans.

Par ailleurs, pour décrocher le précieux label, il faut être titulaire d'un Brevet de Maîtrise ou justifier d'une immatriculation d'au moins dix ans au Répertoire des Métiers.

Cette année, en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, 13 600 artisans et 30 maîtres artisans ont reçu leur label de qualité, rejoignant, ainsi, les 98 000 chefs d'entreprises possédant la qualité Artisan et les 1 070 possédant le titre de Maître-Artisan.

Afficher ces labels permet aux artisans de renforcer leur relation client, de conquérir de nouveaux marchés, d'affirmer leur identité artisanale, tout en valorisant leur qualification professionnelle et leur savoir-faire !

Ces labels rejoignent la démarche initiée par la Chambre avec son label "Consommez local, consommez artisanal" dans le but de favoriser la consom'action citoyenne de proximité.

La Chambre de métiers et de l'artisanat propose un large panel de formations et prestations pour accompagner les entreprises artisanales dans toutes les étapes de leur développement professionnel : www.cmar-paca.fr. •

FALAIZE
Energie

Groupe Fioul 83 Depuis 1993

www.fioul83.fr

Granulés de bois

- ✓ Plus écologique
- ✓ Plus économique
- ✓ Plus de qualité

Livraison à domicile dans le 13-83-06

avec 2 camions qui s'adaptent à tout type de livraison

En Vrac avec pesée embarquée

Ballot de bûches en 30 ou 40 cm

Taux de cendres inférieur à 0,3%

Taux d'humidité inférieur à 6%

Bûches de jour (100% résineux)

Bûches de nuit (100% écorces)

© Delta Créa

10ème anniversaire Var Provence Cruise Club/CCIV

Marc Giraud : « Le Var s'impose comme la destination incontournable de la Région Sud »

Le 6 septembre, c'est à La Londe-les-Maures que Var Provence Cruise Club a fêté son dixième anniversaire, en présence de François de Canson, maire de la ville et président du Comité Régional de Tourisme.

Dix ans plus tard, Var Provence Cruise est plus qu'une réussite, c'est le témoignage de ce que peuvent faire des partenaires motivés, énergiques et investis au profit d'une belle ambition. En effet, créé en 2008 à l'initiative conjointe de la Chambre de Commerce et d'Industrie et du Conseil Départemental du Var, cet organisme promeut l'attractivité touristique du département et de ses 12 ports d'escales croisière de Saint-Cyr-sur-Mer à Saint-Raphaël.

Pour Marc Giraud, président du Département : « *Var Provence Cruise Club est l'interlocuteur privilégié des compagnies de croisière, des agents maritimes, des tour-opérateurs et des journalistes afin de mettre en valeur un territoire magnifique, au fort potentiel, que nous aimons tous, le Var. Ce réseau professionnel fort permet une collaboration étroite entre les professionnels du secteur de la croisière, les acteurs locaux du tourisme, le service commerce de la CCIV et le Département. C'est un outil remarquable de développement touristique qui met en lumière les fantastiques atouts du Var. Le Var qui est la destination la plus ensoleillée de France et le premier département touristique après Paris* ».

Le président du Département ajoute : « *Le développement de l'activité croisière, qui se traduit par 230 escales et plus de 220 000 croisiéristes attendus en 2018, est l'une des fiertés de notre collaboration. Ensemble, Département et CCI, nous savons faire de belles choses* (...) ».

Par ailleurs, le Département met en œuvre une politique ambitieuse en matière touristique, par l'intermédiaire de VAR TOURISME, à hauteur de 2,2 millions d'€. C'est l'outil opérationnel du Conseil départemental en matière touristique (...). •

Photos Gilles CARVOYEUR

JOUER COMPORTE DES RISQUES : ENDETTEMENT, DÉPENDANCE, ...
APPELEZ LE 09.74.75.13.13 (APPEL NON SURTAXÉ)

Pluies intenses dans l'arc méditerranéen
Une campagne de prévention du risque inondation

Lors de son déplacement dans les locaux du SCHAPI et de Météo-France à Toulouse, Brune Poirson, secrétaire d'État auprès du ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire, a lancé la campagne de sensibilisation contre les épisodes de pluies intenses pour cet automne 2018.

Cette campagne est diffusée jusqu'au 28 octobre dans le Var, département concerné par ce phénomène, et dans 14 autres, à savoir les Alpes-de-Haute-Provence, les Alpes Maritimes, l'Ardèche, l'Aveyron, l'Aude, les Bouches-du-Rhône, la Corse-du-Sud, la Haute-Corse, la Drôme, le Gard, l'Hérault, la Lozère, les Pyrénées-Orientales et le Vaucluse.

« *Les épisodes de pluies qui touchent l'arc méditerranéen et la vallée du Rhône sont chaque année de plus en plus intenses. C'est pourquoi les services de l'État sont mobilisés pour prévenir ces risques. Notre devoir est d'alerter les Français pour leur donner les bons gestes et réflexes afin de se protéger et sauver des vies* », a souligné Brune Poirson.

Une étude effectuée par l'institut BVA démontre que la répétition de ces messages porte ses fruits, puisque les citoyens des départements touchés se sentent concernés.

Ainsi 9 habitants sur 10 jugent que cette opération les incite à adopter les gestes de prudence mis en avant par le ministère. •

La Ciotat
Gérard Larcher : « On ne redresse pas un pays sans les territoires » !

Avec la création d'un ascenseur à bateaux de 4 000 tonnes, le port de La Ciotat vise l'accueil de porte-containers, pétroliers, méthaniers et de méga-yachts.

Gérard Larcher, le président du Sénat, était à l'invitation de Patrick Boré, maire de La Ciotat, chez La Ciotat Shipyards, dans le cadre de la présentation de la future plateforme de 4000 tonnes, destinée au refit et à la réparation des méga-yachts.

Autoproclamé défenseur des territoires (en opposition aux grandes métropoles), le président de l'assemblée des territoires va à la rencontre des citoyens et des activités économiques des territoires.

Pour Gérard Larcher, « *On ne redresse pas un pays sans les territoires, sans imaginer l'écosystème des petites entreprises. Les élus locaux sont des acteurs de la vie. Or, il n'y a pas de vie, sans développement économique car ce sont les industriels qui créent l'emploi* » !

UNE PUISSANCE ECONOMIQUE SUR LE LITTORAL

Patrick Boré, le maire de La Ciotat, est sur la même longueur d'onde : « *Entrepreneurs, c'est vous qui créez les richesses, à nous de les redistribuer. Par la volonté l'engagement de tous, collectivités et partenaires, les 4 000 tonnes poursuit une trajectoire éco-vertueuse. Ainsi, le chantier naval de La Ciotat s'inscrira dans le cercle restreint des grands de la réparation de la grande plaisance et qui, avec Marseille, constituera une puissance économique sur le littoral méditerranéen et passera un cap industriel de dimension internationale* ».

Pour Philippe Vitel, conseiller régional et animateur de l'OIR de l'économie de la mer : « *La grande plaisance est une brique essentielle de l'économie maritime, un levier majeur de la création de richesses et d'emplois. Les 4 000 tonnes est un projet agréé par l'OIR. D'autres projets sont également validés sur le littoral afin de faire de la Région, le numéro 1 de l'industrie de la grande plaisance* ».

Ainsi, La Ciotat Shipyards et ses actionnaires (Département des Bouches du-Rhône, Région Sud, Métropole Aix-Marseille-Provence et ville de La Ciotat) ont renouvelé le protocole d'accord, qui les lie depuis 1994, cosigné par le président du Sénat.

CREATION DE 900 EMPLOIS SUPPLEMENTAIRES

Jean-Yves Saussol, CEO La Ciotat Shipyards (Semidep) a détaillé le budget du projet : « *Il est établi à hauteur de 64 M€. Le plus gros constituera le renforcement de la plateforme, un terre-plein gagné sur la mer. Le top départ des travaux sera donné fin 2019 et la livraison du programme se fera par tranche de fin 2019 à fin 2023, fin 2021 pour le premier bateau et fin 2019, pour la première tranche du village d'entreprises. Les perspectives de développement commercial, générées par l'ascenseur et le village d'entreprises, sont de doubler le chiffre d'affaires, en passant de 120 à 200 M€. Cette croissance économique devrait créer 900 emplois supplémentaires* ». •

André GOFFIN, envoyé spécial à La Ciotat

LA CIOTAT SHIPYARDS EN CHIFFRES :
+ 100 yachts de plus de 50 m accueillis chaque année (1/7ème de la flotte mondiale).
700 emplois, 35 entreprises, 1 600 m de quai industriel.
Une plateforme super-yachts (Yachts de + 50 m, de 17 emplacements, desservie par un ascenseur à bateaux de 2 000 tonnes).
Une plateforme moyenne plaisance (30 à 40 m, de 24 emplacements).
2 cales sèches de 200 m dont la grande forme. Un grand portique pour lever des yachts hors gabarit.
En 2022, une plateforme méga-yachts (Yachts de 80 à 110 m, desservie par un ascenseur à bateaux de 4 000 tonnes).

Week-End Sport Santé

Envie de retrouver la forme ?

MARDI 25 SEPTEMBRE

de 10 h 00 à 17 h 00

Entrée libre et gratuite

Ouvert à tous

Découvrez notre vélo à smoothies pédalez, mixez, buvez santé !

STADE GUY MOQUET II - LA GARDE

Chemin de la Planquette

Programme et infos sur https://sud.mutualite.fr/evenements - Renseignements : Chrystelle Colin Tél. 06 35 25 03 90

action organisée par :

MUTUALITÉ FRANÇAISE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR sud.mutualite.fr

Mutualité Française Sud - Régie par le code de la Mutualité - N° Siren 523 445 609 - réalisation mexicalyptequila.com - 04 94 14 12 84

Bilan touristique 1er semestre et tendances été 2018

François de Canson : « Les clientèles internationales dopent le tourisme dans la région »

Avec près de 5,2 millions d'arrivées et plus de 10,1 millions de nuitées enregistrées dans l'hôtellerie, au cours du 1er semestre 2018 la Région Sud signe le meilleur niveau de fréquentation touristique jamais enregistré depuis 10 ans (+ 74 000 nuitées par rapport au 1er semestre 2017).

Ces performances sont notamment portées par l'accentuation de la poussée des clientèles internationales qui. Après le fort rebond de 2017, elles confirment l'attractivité de la région et récompensent les efforts déployés par le Comité Régional de Tourisme et ses partenaires pour inscrire les 3 destinations Monde Provence, Alpes et Côte d'Azur dans la compétition internationale. Ainsi, l'été 2018 semble satisfaisant, tout comme les mois de septembre et d'octobre qui s'annoncent à la hausse. De quoi impacter sensiblement les retombées économiques et l'emploi dans la région Sud qui reste une destination prisée, à l'offre particulièrement variée.

Pour François de Canson, président du CRT : « *Il n'y a pas de secret... Ce sont bien ces entrepreneurs et investisseurs qui se battent au quotidien dans l'amélioration de leur offre, et dans la création de nouveaux produits qui bénéficient le plus de l'économie touristique (…). Aujourd'hui, avec l'exposition médiatique et sa demande d'immédiateté, il est tentant pour quelques-uns d'énoncer au plus grand nombre les chiffres de leur propre activité comme s'ils représentaient l'ensemble de tout un secteur, et comme s'ils détenaient la vérité pourtant issue de quelques témoignages d'un cercle restreint de confrères ou d'amis. On en tire les gros titres qui ne donnent qu'une vision tronquée de la réalité* ».

2EME DESTINATION TOURISTIQUE FRANCAISE

Le président du CRT ajoute : « *N'oublions jamais que nous sommes la 2ème destination française pour l'accueil des touristes internationaux, que le tourisme représente 12,5% du PIB de la région soit près de 20 milliards d'€ et plus de 140 000 emplois. Cette réalité nous honore et nous oblige. Nous avons donc une réelle responsabilité quant à l'évaluation de notre activité touristique qui doit accompagner la réflexion même du CRT mais aussi de tous nos partenaires et professionnels. Pour cette raison, en tant que président du CRT, j'ai décidé de ne pas communiquer cet été sur des tendances, sur des rumeurs ou encore commenter une saison alors même qu'elle n'était pas terminée. Elle ne l'est toujours pas d'ailleurs* ». En effet, les trois quarts des nuitées touristiques s'étalent de mai à octobre, loin de la fourchette exclusive 21 juillet 15 août.

Pour François de Canson : « *L'été est une période qui compte beaucoup, c'est indiscutable, mais elle ne fait pas tout. Nous assistons à une véritable surmédiatisation de la période juillet-août qui cantonne ces deux mois au redondant abus de langage « saison touristique ». Parler de saisonnalité est dépassé, beaucoup de territoires comme la Région Sud fonctionnent sur l'année et ont comme objectif de désaisonnaliser leur fréquentation* (...) ».

Il reprend : « *Les seuls chiffres de fréquentation ne suffisent pas à qualifier une saison de bonne ou mauvaise. Nous devons tous avoir une vision plus large, l'économie touristique, c'est tout un écosystème qui doit aussi prendre en compte l'environnement, l'impact des origines des clientèles, la diversité des territoires* » (...).

UN EXCELLENT 1er SEMESTRE 2018

C'est la fréquentation des clientèles internationales qui porte le plus les bonnes performances du 1er semestre dans les hôtels de la région : 3,8 millions de nuitées, soit une augmentation de 3,3%, bien supérieure au +1% de 2017 (versus 2016).

« *Ce record sur les clientèles internationales, cibles principales du CRT, illustre une réelle attractivité de la région. Grâce au travail des professionnels du tourisme, du CRT et de ses partenaires, nous avons rattrapé et dépassé le niveau record de 2015 qui avait chuté en 2016 en raison des attentats* » insiste, encore, François de Canson. La fréquentation de la clientèle française enregistre une certaine stabilité (6,2 millions de nuitées, soit -1%), freinée par la mauvaise météo, les grèves du printemps et le regain d'attractivité de certaines destinations à bas prix en Méditerranée.

UN IMPACT ÉCONOMIQUE POSITIF

Sur le plan des recettes touristiques, la région enregistre l'une des meilleures performances en France avec une activité hôtelière urbaine qui a enregistré une hausse de 4,4% à fin juin (contre 2,9% en moyenne sur la France hors Paris) et de 7,8% pour le mois de juillet 2018 (par rapport à 2017). « *Ce résultat s'explique par la forte présence de la clientèle internationale, qui dépense deux fois plus que la clientèle française notamment sur les postes hôtellerie et restauration, ainsi que par une hausse soutenue des prix moyens. Il récompense une montée en gamme des établissements régionaux qui permet de garantir le niveau de qualité des standards internationaux face à des clientèles de plus en plus exigeantes* », se félicite, en conclusion, François de Canson. •

Photos André GOFFIN, envoyé spécial à Marseille.

L'HOTELLERIE EN RÉGION SUD

L'économie touristique représente 12,5% du PIB et 7,5% des emplois salariés de la région. C'est la deuxième région de France pour le poids du tourisme dans son économie.

- **10,1 millions de nuitées**
- **+ 1% pour le total des nuitées**
- **+ 3,3% pour les nuitées internationales**
- **+ 21% pour les nuitées internationales entre 2010 et 2018 (taux annuel d'accroissement moyen +2,4%)**
- **Meilleur résultat depuis 10 ans**

LES CHIFFRES CLÉS DU TOURISME EN RÉGION SUD

- **31 millions de séjours touristiques dans la région (1 million de plus VS.2016), dont plus de 6 millions sont issus de touristes internationaux.**
- **218,2 millions de nuitées touristiques en 2017 (10 millions de plus VS.2016).**
- **2ème région de France pour le tourisme international après Paris-Île de France.**
- **2ème région de France pour le poids économique touristique**
- **18,9 milliards d'€ de recettes annuelles liées aux dépenses des touristes (900 millions de plus que la dernière estimation) dont plus de 5 milliards proviennent des dépenses des touristes internationaux.**
- **143 300 emplois dans 25 000 entreprises TPE/PME.**
- **1,5 milliard d'€ d'investissements dans le secteur du tourisme en 2015.**
- **2 800 € de revenu annuel du tourisme par habitant.**

Source INSEE & CRT

2, 5 millions d'€ de fonds européens pour le Var

2,5 millions d'euros de fonds européens ont été engagés par la Région pour le département du Var.

Bonne nouvelle pour la commune d'Hyères : grâce à l'entregent et à l'action de Renaud Muselier, président de la Région et député européen, l'Europe a dégagé une somme de plus d'un million d'€ pour aider au financement de la réhabilitation de la vieille ville, et plus particulièrement le centre ancien.

En effet, à l'occasion de la session estivale d'attribution des fonds européens par la Région SUD - Provence-Alpes-Côte d'Azur, ce sont 2,5 millions d'euros qui ont été accordés au territoire du Var. Parmi les projets retenus, il faut noter une somme de 153 000 € pour la création d'une maison de la mobilité dans la métropole de Toulon, 1,1 million d'€ pour la réhabilitation des pieds d'immeubles du centre ancien de Hyères et 43 000 € pour la restauration de la chapelle de Châteauvieux à Signes. Renaud Muselier, président de la Région, s'est félicité de cet investissement pour le territoire : « *L'Europe sert quand on sait s'en servir ! Avec cette nouvelle vague de fonds européens, ce sont des projets structurants que nous soutenons en fonction des besoins. C'est un 13ème mois pour tous nos territoires* ». •

la gazette du Var #63
de la porte des maures à la méditerranée
Cahier Spécial Coordination Rurale - Gratuit

MAX BAUER : « Le loup, ça suffit » !

« Je t'aime moi non plus » !

Pourquoi autant d'incompréhension, de mépris, de suspicion sur notre agriculture ?

À en croire les sondages les Français sont encore attachés à leurs agriculteurs, et plus de 60 % d'entre eux sont prêts à payer plus cher des produits français.

REPROCHES AUX AGRICULTEURS

Quels sont les reproches faits à nos agriculteurs ? De percevoir trop d'aides financières de l'État et de l'Union européenne. En France, les situations et les gestions de ces aides sont irrégulières selon les productions et les régions. On ne cesse d'entendre que notre agriculture est continuellement sous perfusion.

Nous tenons à rappeler que tous les secteurs de l'économie et de la vie sociale de la société française touchent des aides. Malgré ces aides une grande partie des agriculteurs, notamment les éleveurs, n'arrivent pas à vivre parce que leurs produits sont achetés à des prix trop bas et souvent vendus à perte (ce qui est interdit par la loi). Plus de 30% des agriculteurs gagnent moins de 350 € par mois, aides PAC comprises !

DES PRIX, PAS DES PRIMES !

Depuis des années, la CR demande des prix rémunérateurs. Des prix, pas des primes !

Les États généraux de l'alimentation devaient nous apporter des solutions, pour que nous puissions dégager des revenus. Nous les attendons avec impatience. Mais, nous craignons que cette loi n'apporte aucune amélioration sur le revenu, seulement davantage de contraintes pour les paysans. Un grand nombre d'entre-eux ne pourront pas s'adapter et disparaîtront, leurs exploitations seront gommées du paysage.

Peut-on encore laisser dire que nous sommes des pollueurs et des mauvais gestionnaires d'environnement alors que nous vivons avec nos proches en contact direct avec la nature ?

Nous réaffirmons, à chaque scandale sanitaire que nos productions ne sont pas mises en cause, que les responsabilités sont issues souvent de la transformation, de la distribution, voire de l'industrie de l'agroalimentaire.

LES PAYSANS MEURENT EN SILENCE !

Nos paysans meurent en silence, de solitude et de manque de considération. En France un paysan se donne la mort tous les deux jours. Oui, les causes sont économiques mais aussi morales, culturelles et spirituelles.

La crise du monde agricole est due en grande partie à tous les accords de libre-échange renforçant les distorsions de concurrence. La CR ne cesse de répéter que la logique ultralibérale est délétère pour l'agriculture.

Pourquoi ne pas favoriser les produits français durables et vertueux quand l'on sait que les consommateurs sont à la recherche de produits locaux et de qualité ? Donnons aux consommateurs les moyens de devenir des consom'acteurs.

Alors que nous importons toujours plus de produits alimentaires qui ne répondent pas à nos normes sociales, environnementales ou sanitaires, il est inadmissible qu'en 2018 nous ne puissions pas savoir exactement d'où provient ce que nous mangeons.

C'est pourquoi la Coordination Rurale milite pour que soit rendue obligatoire la mention du pays de provenance pour chaque ingrédient des produits frais et transformés.

LE TEMPS DE L'URGENCE !

Il y a urgence à ce que les agriculteurs retrouvent leur fierté et leur dignité, ils doivent prendre leur destin en main, mettre fin au désespoir et à la résignation. Ne soyons plus les esclaves d'un système qui nous mène à notre perte. Soyons fiers de représenter une partie du patrimoine français dans nos belles campagnes.

Il est temps de se lever et de sauter le pas vers un avenir meilleur en mettant en place un système basé sur l'exception agriculturelle. Il est temps de rendre l'agriculture aux agriculteurs. « *Il est temps que le monde se réveille, il est temps d'avancer maintenant* », disait Frédéric Lerner, Il est temps, en effet ! •

Max Bauer,
Président de la Coordination Rurale Var et PACA

Interview

Élisabeth Venne, présidente de la CR06 : « La CR peut peser efficacement sur les décideurs »

Élisabeth Venne est la nouvelle présidente de la Coordination Rurale des Alpes-Maritimes.

Elle a une exploitation sur la commune de Castellar, dans le vallon du Careï, où elle y cultive des agrumes et essaye de réhabiliter une ancienne citronneraie, qui se situe dans un vallon agricole dédié à la culture de l'IGP Citron de Menton. Elle est également membre de l'association qui œuvre à sa promotion.

Elle répond aux questions de La Gazette du Var.

Pourquoi êtes-vous devenue agricultrice ?
Élisabeth Venne. Le monde agricole m'est familier, car, comme beaucoup de Français, mes grands-parents étaient agriculteurs, jurassiens depuis des générations et producteurs de lait pour la fabrication du fromage "Le Comté". J'ai travaillé dans plusieurs collectivités territoriales, au Parlement européen aussi, où j'ai toujours suivi les commissions de l'agriculture, et aussi celles de l'environnement. Je me suis installée dans les Alpes-Maritimes car j'aime les massifs montagneux et j'ai été séduite par le climat exceptionnel de Menton, subtropical et particulièrement favorable à la culture des agrumes.

Ayant eu l'opportunité d'acquérir une citronneraie en friche, j'ai été tenté de relever le défi de replanter des agrumes sur mes parcelles. Il reste quelques citronniers et bigaradiers sur la propriété qui ont résisté au temps !
La mairie de Castellar souhaite, de son côté, avec le nouveau PLU, encourager les propriétaires de terres agricoles à replanter l'IGP Citron de Menton, mais avec quels moyens ? C'est la question...

Quelles difficultés avez-vous rencontrées ?
EV. Les problèmes sont nombreux dans ce territoire très reculé, situé à la frontière italienne : la concurrence des agrumes italiens, portés par une agriculture très dynamique qui, contrairement à ce qui se passe côté français, a réussi à ne jamais abandonner les terres, même situées sur les versants les plus inaccessibles et montagneux.

Le prix du foncier à cause de la spéculation immobilière, qui encourage les propriétaires de terres agricoles à les conserver sans les entretenir dans l'espoir de leur constructibilité… L'effondrement des restanques pas entretenues et le prix exorbitant de leur réhabilitation sont calqués sur le prix du foncier. Il y a également l'impossibilité d'acheter des plants de variété "IGP citron de Menton" et le prix exorbitant de ceux disponibles dans quelques jardineries...

Quels projets pour la suite ?
EV. Je me bats pour réhabiliter les restanques, remonter les murs et y planter des plants "citron de Menton" ainsi que tous les agrumes qui poussent très bien ici : orangers, clémentiniers, mandariniers, pamplemoussiers, des oliviers aussi qui poussent naturellement sur cette terre.

En tant que femme, avez-vous rencontré des difficultés particulières dans l'univers agricole ?
EV. Non, je n'ai pas l'impression que l'univers agricole soit fermé aux femmes. Par contre, il y a des efforts physiques qui compliquent le travail de la terre naturellement et nous sommes obligées de solliciter des hommes pour les travaux de force.

Que représente le syndicalisme pour vous ?
EV. Pour moi, le syndicalisme est un engagement aussi bien professionnel que civique. J'ai exercé des mandats publics ainsi qu'associatifs et j'aime l'engagement pour des causes d'intérêt général et des projets utiles dont on peut mesurer les résultats.

Qu'est-ce que la CR peut apporter aux agriculteurs ?
EV. S'engager à la Coordination Rurale c'est être plus fort pour réaliser ses projets de plantation et de développement agricole. C'est être moins seul pour surmonter les difficultés. C'est être accompagné de la force du collectif pour trouver des solutions et progresser dans ses entreprises, c'est partager les expériences et enrichir son métier.
Je fais confiance à la CR pour être attentive à la situation des petits exploitants, à tous ceux qui gardent un lien avec l'agriculture et la font vivre dans sa grande diversité. La CR respecte et s'intéresse à toutes les activités des personnes qui ne peuvent pas être chef d'exploitation, mais qui, avec leur passion pour un secteur particulier, font vivre l'agriculture dans son immense diversité et témoignent ainsi du lien de beaucoup de citoyens avec la nature et ses richesses.

La CR se montre très disponible pour accompagner les producteurs qui ont besoin de conseils sur les questions administratives, juridiques ou autres ?
CV. En effet, les agriculteurs et agricultrices sont souvent des personnes passionnées par la terre et l'activité agricole à laquelle elles se consacrent à 100 % au détriment, le plus souvent, de pouvoir consacrer du temps à défendre leurs intérêts professionnels. Elles ont besoin d'être épaulées par un syndicat comme la CR qui peut peser efficacement auprès des décideurs des politiques agricoles, nationales et européennes, pour faire entendre leurs besoins, remonter les idées et les projets et dénoncer aussi les dérives productivistes qui nuisent aux intérêts de la majorité des agriculteurs. •

La CR13 rencontre le Ministre de l'agriculture

Représentant la Coordination Rurale des Bouches-du-Rhône, Franck Mourgues et Bernard Derbez ont pu échanger avec Stéphane Travert, ministre de l'Agriculture, lors de sa venue dans le département le 26 juillet dernier.

Lors de la discussion, les représentants de la CR13 ont abordé le problème des dégâts de sangliers. Depuis le début des semis de maïs semence et tournesols, les agriculteurs ont rencontré, à cause des sangliers, de nombreuses et importantes nuisances sur leurs cultures. Malgré l'étroite collaboration avec les lieutenants de louveterie, d'une efficacité et d'un dévouement remarquable, la situation ne s'améliore pas et devient de plus en plus alarmante. Les attaques de sangliers ne sont pas maîtrisées malgré une présence de jour comme de nuit sur les parcelles.
Les cultures contractuelles, vente directe à la ferme et maraîchage sont d'un intérêt économique crucial. Ces nombreux dégâts répétés vont contraindre les semenciers à ne plus accorder de contrats. Le ministre a été à l'écoute des demandes et restera vigilant sur l'avancée de ce dossier. La CR13 va donc demander un rendez-vous avec le préfet du département afin de trouver une solution rapide et intelligente. •

Point de vue

Max Bauer : « Le loup compromet l'équilibre de la biodiversité »

Le 30 août, Max Bauer, président de la Coordination Rurale du Var (CR83), était présent lors de la venue de Stéphane Bouillon, préfet coordonnateur du plan loup au camp militaire de Canjuers.

« *Un mauvais comptage des loups est égal à des mauvaises décisions nationales* ». C'est l'avis de Max Bauer, président de la Coordination Rurale Var et PACA.

Lors de la visite du camp par les agents de l'ONCFS et après la découverte d'une carcasse de brebis attaquée par le loup dans la nuit, des questions sont posées sur le nombre de meutes et de loups présents sur le camp. « *Le garde ne semblait pas connaître le nombre exact ce qui est inadmissible pour la CR83. En effet, comment mettre en place un plan loup efficace pour l'élevage si le nombre exact de loups n'est pas connu* », s'insurge le responsable syndical !

Il ajoute, non sans colère : « *La CR83 a demandé au préfet coordonnateur plus de transparence et elle souhaite qu'un protocole fiable soit défini et validé pour déterminer avec précision la population lupine en France. Pour améliorer les opérations de comptage, la CR83 souhaite que des éleveurs accompagnent les agents afin de conforter les données recueillies et d'apporter leurs connaissances du terrain* ».

Selon les dernières informations disponibles : « *l'ONCFS envisagerait de faire une étude sur le comportement des meutes en fonction du nombre de loup, sauf qu'au vu de la littérature déjà existante et des informations venant de l'étranger, il n'y a pas de temps à perdre inutilement* ».

30% D'ATTAQUES EN PLUS

Par ailleurs, un protocole d'expérimentation sous la forme d'un laboratoire sur le camp militaire de Canjuers a été présenté. Ce protocole permettrait la ré-ouverture des milieux, le développement des équipements pastoraux favorisant la protection des troupeaux et la mise en place d'un système d'alerte à destination des éleveurs. Même si le préfet soutient le projet, les résultats de celui-ci doivent pouvoir être bénéfiques à l'échelle nationale.

Pour Max Bauer : « *La CR83 trouve que c'est une bonne idée mais que, sous prétexte d'une expérimentation au sein de l'armée, cela ne doit pas constituer un frein aux décisions futures. Les attaques sont de plus en plus fréquentes et les pertes directes et indirectes sont lourdes. À trop attendre, il n'y aura plus d'éleveurs. Le stress subit par les troupeaux, suite à des attaques, est très important, tout comme pour les éleveurs qui sont énervés, fatigués et certains pensent même à s'arrêter.*

Il est plus qu'urgent de retrouver une sérénité sur le problème du loup. Il est intolérable que certains responsables d'associations pro-loup aient des propos diffamatoires et insultants à l'encontre des éleveurs ».

LES LOUPS DE PLUS EN PLUS PROCHES DES VILLES

Pour le syndicat agricole : « *Des décisions doivent être prises en urgence car les loups se rapprochent de plus en plus des villes et donc de la population. Si rien n'est fait, on risque de se confronter au même problème qu'avec le sanglier au niveau de la gestion.*

Pour finir, le préfet a souhaité préciser que l'élevage a entièrement sa place et cela a même été précisé dans le titre du plan loup : « Plan national d'actions 2018-2023 sur le loup et les activités d'élevage ». *La CR83 a rappelé que la cohabitation entre les loups et l'élevage est impossible et que le pastoralisme est une activité qui permet un équilibre sur la biodiversité* ». •

Vie parlementaire

La position de la CR83 sur la question écrite du député, Fabien Matras

Lors de la venue de Stéphane Bouillon, préfet coordonnateur du plan loup, au camp militaire de Canjuers, le député, Fabien Matras, en a profité pour présenter une question au gouvernement sur la capture des loups. Cette démarche rentrerait dans le cadre de la protection des éleveurs, de la préservation du pastoralisme et de la biodiversité.

Le député explique qu'il existerait des solutions annexes à l'abattage des loups et qui permettraient de répondre au plan loup. Constatant les limites des tirs de prélèvement, il propose la capture des loups et une fois relâchée ces loups n'attaqueraient plus les troupeaux. Cela aurait été prouvée aux États-Unis et au Canada.La Coordination Rurale estime que les expérimentations, dont les efficacités réelles restent à trouver, doivent s'arrêter car, en attendant, les loups se multiplient et le nombre de victimes aussi. À faire trop d'expérimentation, le pastoralisme va disparaître. Même si le député explique que le camp militaire par la spécificité de son activité peut servir de laboratoire. •

Rencontre avec la DDTM des Bouches-du-Rhône

Le 1er août, la Coordination Rurale des Bouches-du-Rhône, représentée par Franck Mourgues, Bernard Derbez, Tristan Arlaud et Jean-Dominique Dedominici, a rencontré Philippe d'Issernio, directeur de la DDTM, et Pascal Jobert, directeur adjoint de la DDTM.

Les dégâts de gibiers ont été au cœur des discussions...
Des pertes importantes, comme en témoignent les 15 000 € de melons perdus en quelques jours, à cause des sangliers, rendent le travail difficile pour les agriculteurs du département. Les cultures sont contractuelles, la vente directe à la ferme et le maraîchage sont d'un intérêt économique crucial. Ces nombreux dégâts répétés vont contraindre les semenciers à ne plus accorder de contrats.

EXPERTISES BIAISEES

Selon les représentants de la DDTM, « *il faut faire des demandes d'indemnisation pour pouvoir adapter les prélèvements de sangliers* ». Actuellement dans le département, il y a peu de prélèvements par rapport aux départements voisins, et ce, malgré le nombre important de sangliers. Il faut également informer la DDTM des soucis de gestion de la fédération de chasse afin qu'elle puisse intervenir et régler les problèmes.
Les représentants de la CR 13 ont indiqué que les estimations des experts sont bien souvent sous-estimées. En cas de désaccord, les représentants de la DDTM conseillent de ne pas signer le document d'expertise et de les prévenir, ils pourront ainsi faire passer le dossier en commission.

DOMAINES PRIVES NON CHASSABLE

Les représentants de la CR 13 ont soulevé le problème des domaines privés qui ne chassent pas. « *Les sangliers y sont la journée car ils sont à l'abri et ils sortent le soir pour aller dans les champs. Il faudrait donc pouvoir tirer de nuit et pas juste effaroucher. Des battues administratives doivent aussi être organisées car malgré les demandes de la CR 13, il n'y a toujours rien eu* ».
Les représentants de la CR 13 ont demandé la possibilité de protéger les cultures par les agriculteurs, en collaboration avec les lieutenants et la DDTM. « *Il serait intéressant d'expérimenter ce dispositif dans un secteur, car c'est la seule solution. Certaines sociétés de chasse organisent peu de battues et limitent le nombre de prélèvements. C'est difficile de régler le problème des sangliers si toutes les sociétés ne font pas d'effort* » !
Pour les représentants de la DDTM, il y a un risque d'accident et ils sont prudents à ce sujet. •

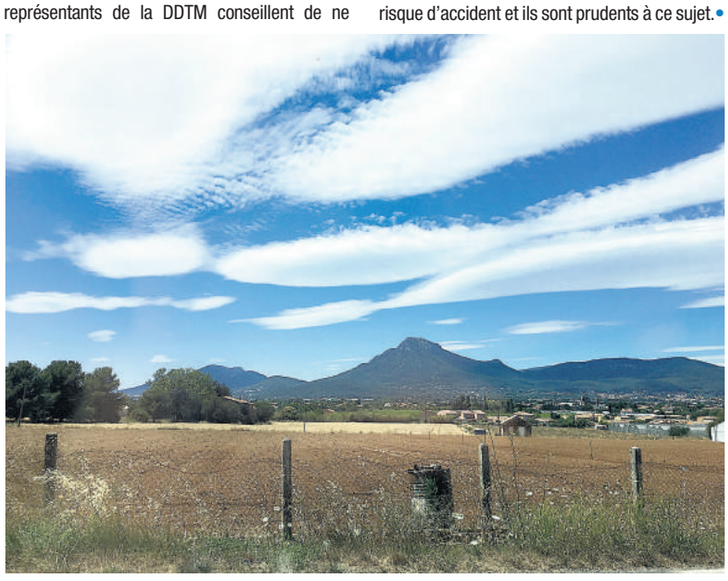

SAFER PACA
La SAFER, un outil de gestion et de vigilance

Retour sur la rencontre avec la SAFER PACA.

Le 29 août, Max Bauer, président de la Coordination Rurale PACA et Franck Mourgues, président de la Coordination Rurale des Bouches-du-Rhône, ont rencontré Patrice Brun, président de la SAFER Paca, Max Lefevre, directeur de la SAFER Paca, Philippe Lauraire, président de la SAFER 13, et Christophe Campanelli, directeur de la SAFER 13.
Les échanges étaient constructifs et en toute transparence. Ils ont permis d'éclaircir certaines attributions et de faire un point sur le foncier dans le département des Bouches-du-Rhône, car le foncier est un véritable problème dans la région. Franck Mourgues a réaffirmé l'utilité de la SAFER comme un outil de gestion et de vigilance face à la pression du foncier en zone périurbaine. Un point a été souligné sur les représentants syndicaux des cantons pour la SAFER. À ce sujet, la CR étudie toutes les candidatures répondant à la déontologie du syndicat. Max Bauer a également fait un point sur les autres départements et notamment les Hautes-Alpes et leur entrée au sein de la SAFER, suite à la reconnaissance de leur représentativité. •

Toulon
Jérôme Navarro : « Le très bel été touristique du mont Faron et de Toulon »

Avec une fréquentation à la hausse par rapport à 2017, estimée à plus de 14% selon les premiers chiffres disponibles, le site toulonnais, très prisé par les touristes et, plus globalement, par les habitants de Toulon, affiche d'excellents résultats. Ainsi, le téléphérique enregistre 72 600 passagers au 31 août.

Pour Jérôme Navarro, adjoint au maire chargé des événements et président de la régie du téléphérique, « *Toulon a atteint ses objectifs en termes de fréquentation et réalise un très bel été malgré un début d'année en demi-teinte notamment en ce qui concerne le téléphérique* » !

L'ETE 2018, UN BON CRU EN NETTE PROGRESSION

En effet, comme partout ailleurs dans le Var, les premiers mois de l'année ont été confrontés à une météo catastrophique, avec de la neige, de la pluie et du vent, obligeant, par exemple, à la fermeture du téléphérique plusieurs journées.

L'élu toulonnais poursuit : « *Finalement, les chiffres de l'été sauvent la saison, car nous avons été comblés par une météo exceptionnelle et par un nombre accru de visiteurs. Cette année, nous n'avons fermé le téléphérique qu'une seule journée durant l'été tandis que l'an dernier, nous avions dû fermer 8 jours à cause du vent et du risque incendie* ».

D'un point de vue plus global, c'est toute la ville qui a bénéficié d'une excellente fréquentation durant l'été.

« *On enregistre une hausse de la fréquentation, notamment sur le mois d'août, ce qui peut aussi s'expliquer par la densité, la qualité et la diversité des manifestations proposées, plus de 350 événements dans l'été ! Et, cette programmation intensive se répercute sur tous les pans de l'activité touristique* (galeries, musées, restaurants, hôtels, festivals, commerces, etc.) », analyse, encore Jérôme Navarro.

UNE CLIENTELE PLUS QUALITATIVE ET EXIGEANTE

Selon les premiers retours, c'est une satisfaction quasi-générale qui se traduit, également, par une hausse du chiffre d'affaires de nombreux commerces. Mais, l'élément qui conforte le plus les élus toulonnais dans leur travail, c'est la montée en gamme de ceux qui fréquentent la ville : « *Nous constatons une clientèle plus qualitative, qui dépense plus en ville mais qui est aussi plus exigeante en termes d'événements et de services. Aujourd'hui, Toulon bénéficie d'un retentissement national, voire international de plus en plus évident comme l'a montré le tournage de l'émission* « Des Racines et des Ailes », *diffusée le 12 septembre sur France 3. De plus, comme d'autres grandes agglomérations françaises, Toulon profite de la tendance actuelle du tourisme, à savoir un développement du tourisme de ville, compte tenu du nombre d'événements culturels et festifs qu'on peut y trouver durant son passage. Ainsi, on a compté plus de 40 000 personnes lors du show de la Patrouille de France et du feu d'artifice du 15 août. Ainsi encore, de nombreux commerçants du cœur de ville, du Mourillon ou d'autres quartiers ont exprimé leur satisfaction à l'issue de l'été* », complète l'élu toulonnais.

72 600 PASSAGERS POUR LE TELEPHERIQUE

À ce titre, le téléphérique de Toulon enregistre d'excellents résultats, comptabilisant 37 579 passagers en juillet et août (contre 33 074 en 2017). « *La moyenne est de 536 passagers par jour. Nous avons compté 16 journées à plus de 700 passagers. En cumulé, la fréquentation au 31 août (8 mois) s'établit à 72 600 passagers.*

Pour expliquer ces chiffres, je note que nous avons eu très peu de vent et peu de risque incendie sur la période. Seul bémol : L'annulation de notre nocturne du 25 août à cause d'un vent très violent qui interdisait l'utilisation des cabines. Le concert de HIFIKLUB, avec la présence de Charles Berling au théâtre de Verdure ayant finalement pu se tenir sur la place des Savonnières, dans le cœur de ville rénové, et rencontrer tout de même un vif succès ! Sur le sommet du Faron, il est à noter la location de trottinettes électriques, une prestation lancée à titre expérimentale cette année qui a remporté un franc succès et que nous espérons reconduire l'an prochain.

Enfin, le partenariat avec le Réseau Mistral (Carte PASS BUS téléphérique) s'est traduit par 4 882 passagers (contre 3 682 en 2017). Les offices de tourisme ont généré 4% du total de la billetterie. Dernier point : le trafic créé par le Mémorial du Débarquement. Depuis que le site a été restauré, avec sa superbe nouvelle muséographie, il est de plus en plus fréquenté. Autant d'éléments positifs qui vont conduire à continuer ce travail de partenariat », se réjouit Jérôme Navarro. •

Propos recueillis par Gilles CARVOYEUR

Toulon

Hommage à David Cattani, policier décédé en service

L'accident mortel est survenu le samedi 25 août sur l'autoroute A50 à hauteur de Six-Fours-les-Plages alors que David Cattani revenait d'une mission d'escorte d'un bus du RCT jusqu'à Marseille. En poste depuis 2008 à Toulon, il était âgé de 46 ans, et père d'un enfant. Il a été cité à l'Ordre de la Nation.

À la suite du décès de ce policier de la formation motocycliste urbaine de la DDSP du Var, Gérard Collomb avait fait part de sa grande tristesse, tenant à adresser « *à sa compagne, à ses proches et à ses collègues de travail ses sincères condoléances et les assure de tout son soutien en ces tragiques circonstances* ».

Lors des obsèques, Eric Morvan, Directeur Général de la Police Nationale (DGPN) a rappelé qui était ce policier hors-pair : « *On ne devient pas motard par hasard ! Pour intégrer les motocyclistes de la police, il faut passer une sélection sévère et tout autant être passionné de moto que par son métier de policier* ».

C'est en 1999 qu'il a intégré la formation motocycliste de la police, un poste qui venait récompenser sa motivation et son sérieux. À la compagnie motocycliste de Paris, l'unité la plus prestigieuse de toute la police à moto, David y a aussitôt excellé, sauvant la vie d'un homme tombé dans la Seine. En 2008, il passe de la voie publique à la procédure et réintègre la FMU de Toulon, huit ans plus tard, en 2016. « C*e retour aux sources le comblait car il aimait ce métier si singulier* ».

Le DGPN a conclu : « *Avec ce décès, c'est toute la police qui est en deuil. Lilian, tu peux être fier de ton papa. Personne ne l'oubliera jamais* » ! •

Photos Gilles CARVOYEUR

La Valette-du-Var

Le colonel Malo à la tête des gendarmes du Var

Le colonel Alexandre Malo a pris, officiellement, le commandement du groupement de gendarmerie départementale du Var, le vendredi 7 septembre, lors d'une cérémonie à la Tour Royale à Toulon.

Finalement pour le Var, c'est une excellente recrue. Certes, le colonel Herrmann, unanimement apprécié, est parti à la sous-direction de la gendarmerie nationale. Mais, le colonel Alexandre Malo, son successeur, arrive tout droit de la direction générale ! En effet, depuis 2014, il était chargé de mission au cabinet du directeur général de la gendarmerie nationale au sein du pôle stratégie. Ainsi, durant quatre ans, il a participé à la mise en œuvre de la politique de modernisation de la gendarmerie ainsi qu'à la gestion des grands événements et des crises de sécurité. Diplômé de l'école spéciale militaire de Saint-Cyr, le colonel Malo est titulaire d'un master en sciences criminelles de la faculté de droit de Strasbourg. Il est chevalier de la légion d'honneur et chevalier de l'ordre national du mérite.

Placée sous l'autorité du général de corps d'armée Marc Lévêque, commandant la région de gendarmerie de Provence-Alpes-Côte-d'Azur et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud, la cérémonie de prise de commandement comprenait les honneurs au Drapeau, une revue des troupes et une remise de décorations.•

Photos Gilles CARVOYEUR

En présence de :
• Hubert FALCO, maire de Toulon, ancien ministre • Jean-Luc VIDELAINE, préfet du Var • Vice-Amiral d'Escadre Charles-Henri LEULIER de la FAVERIE du CHE, préfet maritime de la Méditerranée • Geneviève LEVY, député du Var • Cécile MUSCHIOTTI, député du Var • Sereine MAUBORGNE, député du Var • Claudine KAUFMANN, sénatrice du Var • Philippe VITEL, vice-président de la Région • Thierry ALBERTINI, maire de La Valette-du-Var • Caroline DEPALLENS, conseillère départementale

La Valette-du-Var
Cuisines du Sud, première édition !

La ville de La Valette-du-Var fête la gastronomie !

Ce sera deux jours de fête pour célébrer la gastronomie de la Provence, de la Corse et de l'Italie réunies, et pour mettre en valeur leurs acteurs du Sud ! Rendez-vous les 22 et 23 septembre au centre-ville de La Valette ! Ce n'est pas sans fierté que Thierry Albertini, le maire évoque cette manifestation culinaire, axée sur la promotion de la cuisine et des arts de la table : « *Avec la participation des commerçants, je lance un appel aux valettois pour qu'ils découvrent nos métiers de bouche et les atouts de leur cœur de ville, grâce à cette manifestation de grande qualité* ».

Les organisateurs escomptent plusieurs milliers de visiteurs. Avec enthousiasme, Thierry Albertini révèle la présence de 12 chefs cuisiniers dont 7 étoilés sous la présidence de Philippe Joannès, président des Meilleurs Ouvriers de France, lui-même chef exécutif du Fairmont Monte-Carlo.

Le maire poursuit : « *Samedi 22 septembre, j'inaugure la fête à 14h 30, en présence de Christophe Bacquié, chef 3 étoiles Michelin du Restaurant Christophe Bacquié, table gastronomique de l'Hôtel & Spa du Castellet* ».

DEMONSTRATIONS CULINAIRES ET MARCHE ARTISANALE

Ainsi, des démonstrations culinaires seront animées par Anne Limbour, chroniqueuse TV, de 10 h à 18 h, sur la place Jean Jaurès tandis qu'en même temps un marché artisanal de producteurs locaux et de commerçants réunit une quarantaine de stands (depuis l'avenue du Char Verdun jusqu'à la place du Général de Gaulle). Ce marché accueillera le parcours du goût, dédié aux enfants et le micro de Christian Fédout, le fil rouge du marché. Par ailleurs, le Syndicat National de la Restauration Collective (SNRC) proposera des ateliers sur le thème "Faîtes-le vous même", pour une découverte du goût et de la cuisine. Enfin, les ustensiles de cuisine ne sont pas oubliés grâce au concours de la boutique "De l'utile au superflu", installée dans la zone des arts de la table. En effet, ce magasin du centre-ville propose de la vaisselle décorée, du linge de maison, des ménagères, des verres de toute sorte.

À noter que la Fête de la Gastronomie reçoit le soutien de la ville de La Valette-du-Var, de la Métropole TPM, du Département et de la Région. •

André GOFFIN

En savoir +
04 94 61 90 90 - www.lavalette83.fr

CARRIÈRE DU REVEST
ROUTE DE TOURRIS
83200 LE REVEST-LES-EAUX
TEL : 04 94 02 99 85
FAX : 04 94 02 99 86
SOMECA
UNE APPROCHE DURABLE DE LA CARRIERE
ENTREPRISE ENGAGÉE POUR LA BIODIVERSITÉ ET L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE
Siège social : 458, Bd Boulevard Long- CS 70037
83175 BRIGNOLES Cedex
Tel : 04.98.05.17.30
WWW.SOMECA.EU
FONDATION SOMECA
CE 2+
charte ENVIRONNEMENT
CERTIFIÉ BCS ISO 14001

THÉÂTRE
CINÉMA
MUSIQUE
LE ROCHER
ABONNEZ-VOUS !
SAISON 2018/2019
VILLE DE LA GARDE
LEROCHER83 / PROGRAMME SUR VILLE-LAGARDE.FR

La Garde

Le « SPORT DATING », un moment récréatif et convivial !

La ville de la Garde, le comité départemental Sport pour Tous, la Mutualité Française Sud et les mutuelles qu'elle représente, organisent la 4ème édition « Sport Dating » à destination du grand public, le mardi 25 septembre de 10 heures à 17 heures.

Pour favorisez le bien-être et la santé, venez découvrir une nouvelle animation : le vélo à smoothies ! Une expérience unique qui vous déstressera, vous détendra et vous fera découvrir des nouvelles saveurs grâce à des recettes faites sur mesure ! Choisissez vos fruits, pédalez, mixez et savourez votre smoothie grâce à la force de vos jambes !

L'objectif de cette journée est d'inviter le grand public à venir essayer, et pourquoi pas adopter, des activités sportives comme la marche nordique, le kin ball, Qi gong, speed ball, course d'orientation, étirements et échauffements ou encore le physio-parc.

Les organisateurs proposeront aussi au public de participer à des ateliers de prévention santé qui porteront sur le vélo à smoothies, l'équilibre alimentaire, composition de plateaux repas équilibrés, le dépistage glycémie, des jeux mange, jeux bouge sur l'équilibre alimentaire et défis sportifs (Qu'y a-t-il dans votre assiette, Menu équilibré, plaisir et petit budget : est-ce possible ? Viens tester ton souffle ! Simulateur de vieillissement, jeu de la santé, test de forme, initiation aux premiers secours).

Bref, tous les ingrédients sont réunis pour faire de cet événement un moment récréatif et convivial. •

Mardi 25 Septembre
10h -17h au Stade Guy Moquet 2

LES PARTENAIRES DE LA JOURNEE
Sport pour tous, Apaop, AcVc, Toulon marche nordique, Autour du Tao, VMA sport, CDOS, UFR Sciences et techniques des Activités Physiques et Sportives, MGEN, Mutuelles du Soleil, la Mutuelle Générale, EoviMCD, Harmonie Mutuelle, Matmut, Intériale Mutuelle, Solimut Mutuelle et BIJ de La Garde.

Agoras d'été 2018

Philippe Granarolo : « Toutes les époques n'ont pas cru au progrès »

Pour la troisième année consécutive, le philosophe Philippe Granarolo a organisé, sur l'esplanade Gérard Philipe, des « Agoras d'été », qui ont fait le plein de passionnés de philosophie.

Cette année, le thème retenu était « le progrès », et chacune des trois soirées proposées a attiré un nombreux public.

« *Pourquoi ce thème ? Parce que pour la première fois depuis longtemps les adultes de nos sociétés ne sont plus du tout certains que leurs enfants vivront mieux qu'eux. Le progrès a-t-il un avenir ? Ce progrès auquel on a longtemps cru était-il autre chose qu'une croyance ? Trois Agoras n'ont pas été de trop pour éclairer cette thématique* », explique Philippe Granarolo.

Pour introduire les Agoras 2018, Philippe Granarolo a dressé, le jeudi 5 juillet, un vaste panorama historique visant à montrer que « *toutes les époques n'ont pas cru au progrès, avant d'expliciter comment la modernité a construit son paradigme sur le socle du progrès et d'établir un diagnostic précis sur le statut actuel de l'idée de progrès* ».

LA TECHNIQUE AU DETRIMENT DU BON SENS

Le jeudi 12 juillet, Sabina Cochin, professeur de philosophie, a dénoncé le regain d'engouement pour la technique au détriment de l'éthique et du "bon sens".

« *Nous serions presque tous victimes d'une addiction aux objets et aux services. La jeune philosophe a choisi de revenir sur cette «provocation» que constitue la technique, avant de proposer des solutions pour une politique responsable, dans laquelle l'État comme le citoyen devraient s'engager* », décrypte le philosophe varois.

Enfin, pour la soirée de clôture, le jeudi 19 juillet, Philippe Granarolo est parti d'une phrase d'Hannah Arendt : « *Il est contraire à la dignité de l'homme de croire au progrès* ».

Il a décliné les différentes interprétations possibles de cette troublante affirmation, en montrant pourquoi le progrès, longtemps considéré comme substantiellement lié aux principes des Droits de l'Homme, pouvait être en réalité une machine de guerre contre la dignité de l'humain. De riches débats ont suivi chacun des exposés prononcés, et tous se sont promis de se retrouver pour les Agoras d'été 2019. •

P.G - Photo André GOFFIN

La Crau
3 jours de fête et de spectacles gratuits !

Le Festival des Arts de la Rue revient pour la 8ème édition du vendredi 21 au dimanche 23 septembre, en centre-ville de La Crau.

Le Festival des Arts de la Rue de La Crau, c'est toujours 3 jours de fête et de spectacles gratuits ! Trois jours de fête et de spectacles en centre-ville avec 22 compagnies, 29 spectacles, 80 représentations, 90 artistes, des manèges, des jeux et des animations pour tous les goûts et tous les âges : théâtre, cirque, danse, musique, clown…

LE PROGRAMME

VENDREDI 21 SEPTEMBRE

19h à 19h50 : L'instant CroXel, Bar Les 4 mousses
19h15 à 20h05 : La Parade impériale, avenue Jean Toucas (départ)
20h15 à 21h15 : [SH] Sherlock Holmes, place Victor Hugo
21h30 à 22h35 : Ami(s), placette Renaude

SAMEDI 22 SEPTEMBRE

11h à 11h50 : L'instant CroXel, Café le France
11h15 à 11h55 : Poucette, avenue Jean Toucas
14h à 15h30 : La Danse des Sauvages, place Victor Hugo
14h30 à 14h50 : 3 petits cochons, placette Renaude
14h30 à 20h : Le Voyage, place F. Reynaud
14h30 à 20h : Cirque & Pique, place F. Reynaud
14h30 à 20h : Le Musée de Germaine, boulevard de la République
15h à 16h05 : Fracasse, parking Jean Natte
15h à 15h40 : Maximum Quartet, place Jean Jaurès
15h à 16h45 : Troc ! avenue Jean Toucas
15h50 à 16h35 : The Zen Kids, parking Liberté
15h50 à 16h10 : 3 petits cochons, placette Renaude
15h50 à 16h20 : Le 13ème Portrait, boulevard de la République
16h à 16h50 : La Parade impériale, avenue Jean Toucas (départ)
16h30 à 17h35 : Ami(s), placette Renaude
16h45 à 17h30 : Full Fuel, parking Jean Natte
16h45 à 17h25 : Poucette, avenue Jean Toucas
17h à 17h45 : Troc ! place Jean Jaurès
17h45 à 18h25 : Saut, place Jean Jaurès
17h45 à 18h05 : 3 petits cochons, placette Renaude
18h à 18h50 : Accords et à Coeur ! Avenue Jean Toucas
18h30 à 19h : Le 13ème Portrait, boulevard de la République
18h30 à 20h : La Danse des Sauvages, place Victor Hugo
19h à 20h : [SH] Sherlock Holmes, parking Gressler
19h à 19h50 : L'instant CroXel, Bar La Civette
19h30 à 20h20 : La Parade impériale, avenue Jean Toucas (départ)
20h30 à 21h15 : Tourista, parking Jean Moulin
21h30 à 22h20 : Naufragata, place F. Reynaud
22h30 à 23h35 : Urban et Orbitch, placette Renaude

DIMANCHE 23 SEPTEMBRE

11h à 11h50 : L'instant CroXel, Bar des Sports
11h à 11h40 : Blanche Neige, placette Renaude
11h à 13h : Le Voyage, place F. Reynaud
11h à 13h : Cirque & Pique, place F. Reynaud
11h à 13h : Le Musée de Germaine, boulevard de la République
11h30 à 12h30 : Troc ! place Jean Jaurès
11h45 à 12h15 : Le 13ème Portrait, boulevard de la République
12h à 12h20 : 3 petits cochons, placette Renaude
12h30 à 13h20 : La Parade impériale, avenue Jean Toucas (départ)
12h 30 à 14h30 : Chansons à roulette, au gré des rues
13h30 à 15h : La Danse des Sauvages, place Victor Hugo
14h à 14h20 : 3 petits cochons, placette Renaude
14h30 à 18h30 : Le Voyage, place F. Reynaud
14h30 à 16h : Cirque & Pique, place F. Reynaud
14h45 à 15h45 : Chansons à roulette, au gré des rues
15h15 à16h : Full Fuel, parking Jean Natte
15h15 15h55 : Saut, place Jean Jaurès
15h15 à 15h35 : 3 petits cochons, placette Renaude
15h30 à 18h30 : Le Musée de Germaine, bd de la République
15h45 à 16h45 : Troc ! avenue Jean Toucas
16h15 à 17h20 : Fracasse, parking Jean Natte
16h15 à 17h : The Zen, parking Liberté
16h15 à 16h55 : Blanche Neige, placette Renaude
16h45 à 17h45 : Chansons à roulette, au gré des rues
17h à 18h30 : Cirque & Pique, place F. Reynaud
17h à 17h30 : Le 13ème Portrait, boulevard de la République
17h à 18h30 : La Danse des Sauvages, place Victor Hugo
17h45 à 18h30 : Tourista, parking Jean Moulin
17h45 à 18h25 : Maximum Quartet, place Jean Jaurès
18h40 à 19h30 : Naufragata, place F. Reynaud

À RETENIR :

Vendredi 21 septembre : de 19h à 22h45
Samedi 22 septembre : de 10h30 à 12h30 et de 14h à 23h45
Dimanche 23 septembre : de 10h30 à 19h30
Le Coin des Mômes : un espace dédié aux enfants et aux familles sur l'avenue Jean Toucas, avec manèges, déambulations, maquillage, jeux en bois et ateliers (cirque, marionnettes et artistique).
Une sécurité renforcée : mise en place d'une fan-zone avec agents de sécurité et contrôle aux différents points de filtrage
De nombreux parkings gratuits à proximité (attention néanmoins aux restrictions de la circulation et du stationnement en centre-ville). •

La Crau

Une journée pour découvrir les associations

Chaque année, le forum des associations est le rendez-vous incontournable de la rentrée.

Il s'agit, en effet, d'une occasion unique de rencontrer en un même lieu les représentants du monde associatif, de se renseigner sur les activités proposées, voire d'effectuer directement sur place ses démarches d'inscription !

Ainsi, plus d'une centaine d'associations, œuvrant dans des domaines très variés (culture, sport, loisirs, social ou caritatif) étaient présentes. Le public est venu en grand nombre, déambulant dans les allées ombragées du forum, sous un soleil resplendissant.

Par ailleurs, inauguré l'an dernier, le forum des Pros se tenait en même temps. Organisé par l'association des commerçants « Les Vitrines de La Crau », il a permis aux professionnels et adhérents de faire découvrir leur métier, leurs services et leurs savoirs-faire. Bref, de mieux connaître les acteurs de la vie économique locale.•

Photos Peynelope LEMORVAN et Nicolas TUDORT

Le Pradet
Un bilan très positif pour les responsables associatifs

Le 2 septembre, le forum des associations a attiré un public nombreux dans le parc Cravéro.

Après l'ouverture à 8 heures, vers 11 heures, c'était le temps de l'inauguration par Hervé Stassinos, le maire, qui, pour l'occasion était accompagné de nombreux élus du conseil municipale dont Valérie Rialland, maire adjointe et conseillère départementale. Nous avons également noté la présence de Bérénice Bonal, adjointe en charge de l'événementiel, et de Daniel Vessereau, Jean-Claude Véga, Christian Garnier, Daniel Duvoux, etc. Après l'apéritif d'inauguration, les visiteurs se sont promenés dans les allées du parc Cravéro, allant à la rencontre des associations. À l'issue de la journée, les responsables associatifs dressaient un bilan positif du forum, car de nombreuses personnes ont montré un grand intérêt pour les structures pradétanes. •

Photos Gilles CARVOYEUR

Présentation
de la
Saison culturelle
2018-2019

Vendredi
28 septembre
à 19h

Tél. 04 94 01 72 55 /culture@le-pradet.fr

VILLE DU PRADET

Hyères

Carton plein pour le forum des associations

Organisé par la ville d'Hyères, les 8 et 9 septembre à l'Espace 3000, le forum des associations a réuni plusieurs dizaines d'associations et des milliers de visiteurs. Dans une excellente ambiance et une grande convivialité, de l'avis de tous.

Les Bénévoles, responsables associations et politiques ont arpenté avec bonheur les allées de l'Espace 3000 où plus d'une centaine d'associations présentaient leurs activités et missions. Ainsi, nous avons remarqué, notamment, la présence de Jean-Pierre Giran, maire de Hyères, qui s'est longuement arrêté à de nombreux stands pour échanger avec les membres des associations, et celle de son prédécesseur, Jacques Politi.

Durant tout le week-end, la grande halle n'a pas désempli, démontrant le succès de ce rendez-vous, désormais rituel et apprécié, et la vivacité du tissu associatif local. Ce succès, la ville le doit aussi à la performance des services festivités et événementiel (avec Virginie et Myriam), sous l'œil attentif de Véronique Bernardini.

« *Chacun a pu expliquer le rôle de sa structure et présenter son activité, en ayant dans l'idée de recruter de nouveaux adhérents. Beaucoup de visiteurs sont repartis avec des bulletins d'inscription* », constatait, avec satisfaction, Michel Romano, qui dirige l'association Sauvegarde du Vieux Hyères, qui compte 25 années d'existence, consacrées à la défense du patrimoine de la ville. •

Photos Michel ROMANO

22 & 23 SEPTEMBRE 2018

HYÈRES
PLACE DE NOAILLES

GRATUIT

FÊTE du SPORT

Clubs sportifs hyérois
Animations
Démonstrations
Stands
Tests d'activités

www.sports.gouv.fr/fetedusport

VILLE D'HYÈRES
LES PALMIERS

#FêteDuSport

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES SPORTS

@villedhyeres

Hyères
Cœur de Ville 2018-2023, un périmètre élargi

Depuis plusieurs années, la Ville d'Hyères est engagée dans une démarche de renouvellement urbain de son centre-ville qui se traduit par l'opération Cœur de Ville, initiée depuis 1994 et ciblant essentiellement le centre historique.

Avant la fin de l'année, sous l'impulsion de la municipalité, va démarrer une 5ème Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Renouvellement "Cœur de Ville", pour une durée de 5 années (jusqu'à fin 2023) qui s'inscrit dans la continuité des précédentes, tout en étant plus ambitieuse. Cette nouvelle opération a été présentée aux hyérois lors d'une réunion publique, le 7 septembre dernier.

UN PERIMETRE TRIPLE

Ainsi, du centre-ville à la Gare, aucun quartier n'est oublié. En effet, dans le cadre du transfert du volet habitat, c'est la Métropole Toulon Provence Méditerranée qui assure, désormais, la maîtrise d'ouvrage de cette opération de grande envergure, dont le périmètre triple par rapport au précédent (de 30 ha à 100 ha). Concrètement, celui-ci s'étire au sud vers le quartier de la gare en passant par l'avenue Gambetta pour cibler les copropriétés fragiles et dégradées ainsi que les propriétaires occupants et à l'est vers le quartier Chateaubriand pour traiter des îlots d'habitat indigne.

LES GRANDS ENJEUX DU RENOUVELLEMENT URBAIN

Les grands enjeux de cette nouvelle OPAH RU sont la lutte contre l'habitat indigne et la forte dégradation du bâti, la lutte contre la précarité énergétique, notamment pour les ménages résidents, l'amélioration des conditions de vie des propriétaires occupants, le soutien aux propriétaires occupants en situation de handicap ou vieillissant pour l'adaptation de leur logement. Par ailleurs, un accompagnement est prévu pour les copropriétés dégradées ou fragiles tandis que la production de logements locatifs privés, devra être adaptée à la demande locative. Enfin, l'opération s'attachera à la préservation du patrimoine et le traitement de façades dans le cadre de campagnes de ravalement de façades. Ainsi, la "Maison Coeur de Ville" met à la disposition des (co)propriétaires une équipe pluridisciplinaire composée de conseillers en habitat, d'un agent en relogement, d'une architecte conseil, d'un thermicien, d'un expert foncier ou encore d'un conseiller en copropriétés. Enfin, toutes ces actions en faveur de l'habitat s'accompagnent d'aménagements urbains qualitatifs qui s'inscrivent dans le cadre de la concession d'aménagement (nombreux espaces publics du centre ancien, du centre-ville et du quartier de la gare) et d'actions de redynamisation commerciale des secteurs Iles d'Or, Bon Puits et vieille ville.

PÉRIMÈTRE OPAH RU

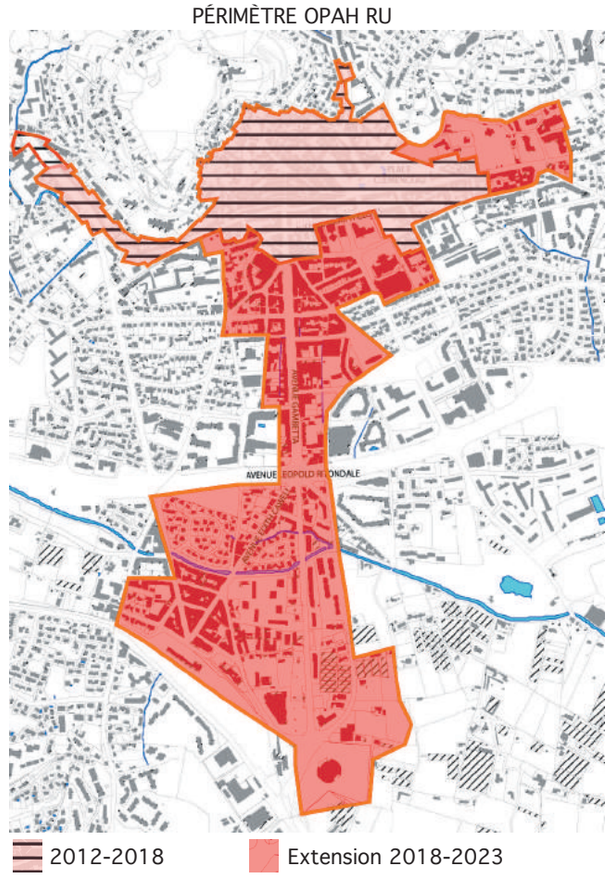

CONDITIONS DE FINANCEMENT ASSOUPLIES

Outre le triplement du périmètre, la grande nouveauté réside dans les travaux de réhabilitation dans des logements loués en loyers libres qui seront subventionnés, tout comme les propriétaires occupants sans condition de ressources, sous réserve de réaliser des réhabilitations globales. •

UNE ENVELOPPE DE PRES DE 10 M€

Financée en grande partie par la Métropole TPM, cette OPAH RU 2018-2023 représente un montant global des subventions estimé à 9 189 760 € (soit 1 837 952 € par an).

Elle se décompose de la manière suivante :

- **MTPM : 3 831 500 €**
- **Ville de Hyères-les-Palmiers : 357 500 €**
- **ANAH : 3 230 760 €**
- **Conseil Départemental : 1 180 000 €**
- **Conseil Régional : 350 000 €**
- **CAF : 240 000 €**

Enfance - Jeunesse
Un guide pour les jeunes Hyérois

Recenser dans un seul et unique guide toutes les informations utiles aux jeunes Hyérois de 0 à 17 ans et à leur famille, tel est l'objectif de cette publication.

Le « guide enfance jeunesse » présente de manière exhaustive les informations pratiques liées d'une part, à la petite enfance et à la scolarité (inscriptions, restauration scolaire, périscolaire…) et d'autre part, aux activités culturelles, de loisirs et sportives (écoles d'art, écoles municipales de sports, centre de loisirs pour les petites et grandes vacances, associations et clubs sportifs…).
Le guide fournit également de nombreux renseignements sur les activités proposées par les structures municipales comme le complexe aquatique ou encore la médiathèque. Ainsi, l'offre riche et variée proposée par la ville d'Hyères sera plus lisible et plus facilement accessible pour les jeunes. Pour les parents, les démarches à accomplir s'en trouveront grandement facilitées. •

À NOTER

Cette nouvelle publication est disponible dans les lieux publics et téléchargeable sur hyeres.fr

La Farlède
Semaine de l'âge d'or du 8 au 12 octobre

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) a concocté cinq jours d'un programme dynamisant, ponctué d'animations festives pour permettre aux Farlédois de plus de 70 ans de vivre des moments de partage conviviaux.

LE PROGRAMME

Lundi 8 octobre
14h : Revue « FARLIGHT » à la salle des fêtes.
La revue Farlight est offerte aux seniors de 65 ans et plus.

Mardi 9 octobre
12h : Repas au Foyer Roger Mistral
Places limitées, réservation et paiement directement au Foyer.
10h et 14h : Séance de cinéma gratuite à la médiathèque Eurêka (film grand public)

Mercredi 10 octobre
9h et 13h45 : Après midi intergénérationnel à la salle des fêtes : Ateliers Provençaux.

Jeudi 11 octobre
12h : Repas au Foyer Roger Mistral
Places limitées, réservation et paiement directement au Foyer.
10h et 14h : Séance de cinéma gratuite à la médiathèque Eurêka (film grand public).

Vendredi 12 octobre
14h : Loto à la Salle des Fêtes suivi d'un goûter
Offert par le CCAS aux seniors de 70 ans et plus.
Les personnes à mobilité réduite peuvent bénéficier d'un transport gratuit dans le cadre des animations (places limitées).

Pour tous renseignements :
Inscription jusqu'au 5 octobre au CCAS

LES AUTRES RENDEZ-VOUS

Jusqu'au 21 septembre
Pré-Inscription pour les vacances de Toussaint à l'accueil de loisirs du 22 octobre au 2 novembre. Si vous avez un dossier 2018, les fiches d'inscriptions sont disponibles à partir du 10 septembre à l'accueil de loisirs et sur le site www.lafarlede.fr
Si vous n'avez pas de dossier d'inscription, les dossiers sont à retirer à partir du 10 septembre à l'accueil de loisirs.
Les dossiers ou les fiches d'inscription sont à déposer dans la boîte aux lettres de l'accueil de loisirs jusqu'au 21 septembre.
Une réponse sera transmise fin septembre par mail ou courrier.
Accueil de loisirs de La Capelle :
04 94 31 53 61 - 06 24 74 02 29
06 20 28 17 19

Jeudi 20 septembre
Ciné club.
Séance à 18h30 sur inscription
Médiathèque Eurêka : 04 94 20 77 30

Vendredi 21 au mercredi 26 septembre
Expo Peintures Atelier « Lumière de L'Âme »
8h - 12h30 / 14h - 17h, Espace associatif et culturel de la Capelle
Vernissage le samedi 22 septembre à 18h30.
Service Culture : 04 94 20 77 30

Jusqu'au 30 septembre
Miss La Farlède 2018 :
Candidature - Inscriptions à l'élection
De 15 à 29 ans - Minimum 1,65m
Les inscriptions sont ouvertes pour l'élection du 24 novembre.
Renseignements et inscriptions au 06 16 85 45 89

JARDIN PÉDAGOGIQUE
Tous les mercredis à 16h. Rendez-vous à la médiathèque Eurêka.
Le jardin est ouvert du mardi au vendredi après l'école et le samedi de 10h à 16h.
Médiathèque Eurêka : 04 94 20 77 30

MARCHÉ PROVENÇAL
Tous les mardis et samedis matin
Rendez-vous sur la place de la Liberté pour rencontrer vos producteurs locaux.
Inscriptions pour l'école municipale des sports
Dossier d'inscription disponible depuis le 27/08/2018
Horaires de la médiathèque Eurêka
Mardi: 14h-18h
Mercredi et vendredi : 09h-12h et 14h-18h
Jeudi : 16h-18h
Samedi : 10h-16h

PERMANENCES DU CCAS
Le CCAS vous accueille du lundi au vendredi pour toutes les questions d'affaires sociales :
CIDFF (Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles)
1er lundi de chaque mois de 9h00 à 12h00
Sur rendez-vous au C.C.A.S. au 04 94 27 85 84

CMP (Centre Médico-Psychologique)
Tous les mardis de 9h à 12h
Sur rendez-vous au CMP de Solliès-Pont au 04 94 13 50 81

LES PERMANENCES ASSISTANTES SOCIALES
Tous les lundis de 9h à 12h et de 14h à 17h
Tous les mardis de 9h à 12h et de 14h à 17h
Tous les mercredis de 9h à 12h
Tous les jeudis de 9h à 12h
Sur rendez-vous au Centre de Solidarité de Solliès-Pont au 04 94 20 95 15

MISSION LOCALE
Tous les lundis et jeudis après-midi de 14h à 17h
Sur rendez-vous au C.C.A.S. **Au 04 94 27 85 84**

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ACCES AU DROIT
(Avocat Conseil)
Tous les 4èmes vendredis du mois de 14h à 17h
Sur rendez-vous au C.C.A.S. **Au 04 94 27 85 84**

CONCILIATEUR DE JUSTICE
Les 2ème et 4ème jeudis du mois de 9h à 11h
Sur rendez-vous au C.C.A.S. **Au 04 94 27 85 84**

FRANCE ALZHEIMER VAR
Les 2èmes mardis du mois de 14h à 16h
Sur rendez-vous au 04 94 09 30 30
Sur rendez-vous auprès du Centre communal d'action sociale : 04 94 27 85 84

TRAVAUX SUR LE CHEMIN DU MILIEU

Jusqu'au 9 novembre, des travaux sont réalisés sur le chemin du milieu. En effet, dans le cadre de l'extension du réseau d'eaux usées, ces travaux constitueront le second tronçon d'assainissement. En complément, des fourreaux pour la vidéo protection seront posés et les enrobés seront repris en noir sur l'emprise du chemin en travaux.
En fonction des possibilités, des aménagements pour ralentir la circulation sous la forme de chicane seront installés. Ces travaux auront lieu du 3 septembre au 9 novembre 2018, soit une durée estimative de dix semaines.
La complexité du tracé fait que le chemin sera interdit à la circulation, entre l'impasse de l'alouette et le chemin du haut, tous les jours de 8h30 à 16h30. De fait, la circulation en direction et en provenance de La Farlède connaîtra des perturbations.

Centre technique municipal : 04 94 27 85 88

La Farlède

C'était la rentrée des associations !

Le 8 septembre, sur la place de la Liberté, le forum des associations a réuni plusieurs dizaines d'associations et un public très nombreux.

Comme chaque année, la rentrée scolaire rime aussi avec rentrée sportive et de loisirs. C'est le moment de choisir de nouvelles activités ou de retrouver celles pratiquées les années précédentes. Afin de permettre la découverte du très large tissu associatif présent sur la commune, le service festivités a organisé une rencontre permettant de rassembler les associations farlédoises. Très complet, fait de stands et de nombreuses démonstrations, ce forum a permis à chacun de découvrir le large panel d'activités présent sur la commune. Cela a également été l'occasion de découvrir les nouvelles associations existantes sur la commune.

Il est également possible de retrouver toutes les informations relatives à la vie associative de La Farlède sur le site internet de la ville ainsi que dans le nouveau guide des associations, mis à jour et désormais disponible.•

Texte et photos Audren
Service festivités : 04 94 33 24 40

Pierrefeu-du-Var

Une 3ème édition sous le signe de la réussite

Pour sa troisième édition, le forum des associations a connu un record d'affluence, en cette journée ensoleillée du 8 septembre.

Après les écoliers, les entreprises et les vendangeurs, c'était la rentrée pour les associations de la commune. Après une pause estivale bien méritée pour les bénévoles, voilà que reprend la vie associative locale. Ainsi, place Gambetta, était réunie une trentaine d'associations. En effet, la rentrée associative, sportive, culturelle, mémorielle ou solidaire est un moment d'échanges incontournables entre le public, venu nombreux, et les bénévoles, qui œuvrent sans compter leur temps, au sein de chaque association. Illustration de ce succès : Les stands n'ont pas désempli, attirant des visiteurs de 7 à 70 ans, pour reprendre les paroles d'une célèbre chanson !
Pour Patrick Martinelli, le maire, accompagné de ses adjoints, Jean-Bernard Kiston, Marc Benintendi et Véronique Loriot, c'était l'occasion d'échanger, longuement, avec les bénévoles. Car, le forum reste un moment convivial de retrouvailles et de partage.
À noter que pour l'occasion, le marché local s'était délocalisé dans la rue qui longe la place Gambetta et le marché bio dans la rue principale.•

Nicolas TUDORT - Photos : NM et Alain BLANCHOT

La Londe-les-Maures

Plus de 3 000 personnes au grand rendez-vous associatif !

Samedi 8 septembre, plus d'une centaine d'associations (sportives, culturelles, patrimoniales, de loisirs et de détente ou d'entraide) étaient présentes dans l'avenue Georges Clemenceau, sous un grand soleil estival.

Après la photo de famille, réunissant tous les présidents de club, les stands étaient prêts à accueillir le public pour donner des informations ou présenter leurs activités à travers des démonstrations et des conseils. Un programme particulièrement bien rempli tout au long de cet après-midi destiné à l'orientation des nouveaux bénévoles.

« *Il faut dire que le tissu associatif de la ville est très dense et que les Londais et Londaises ne manquent pas de choix pour se divertir, se cultiver, se détendre ou apprendre un sport* », faisait remarquer François de Canson, le maire. À l'issue de la journée, les organisateurs ont compté entre 3 000 et 3 500 personnes qui se sont déplacées pour ce grand rendez-vous associatif. •

Photos Gilles CARVOYEUR

La Londe-les-Maures

Eric Dusfourd, directeur : « Une belle quantité et une qualité unique »

Sur le littoral varois, l'appellation Côtes de Provence La Londe donne naissance à des vins fins, frais et élégants. Et l'ouverture maritime y est pour beaucoup. De quoi assurer une belle production pour la Cave des Vignerons Londais.

DES QUANTITES IDENTIQUES À 2017

« *Cette année, comme l'an passé, nous avons fait une vendange précoce avec une maturité très groupée, c'est à dire que les raisins arrivent à maturité en même temps. Résultat : Nous sommes obligés de concentrer la vendange en deux ou trois semaines. Tout cela n'empêche pas une belle quantité avec des volumes identiques à ceux de l'an dernier. Sur un total de 60 coopérateurs, on vendange environ 200 hectares, ce qui représente 1,1 million de bouteilles* », décrypte Eric Dusfourd, directeur de la Cave des Vignerons Londais.

Autre point positif : la qualité est au rendez-vous. Le responsable ajoute : « *La qualité de nos vins séduit nos acheteurs. La production est vendue à 40% dans la région Sud et 60% au-delà de la région, via les grandes surfaces (Casino, Système U, Intermarché, Franprix, Métro). Nous comptons également des acheteurs dans les Bouches-du-Rhône grâce à ROSSI DISTRIBUTION. Le reste de la production (10%) est écoulée par nos soins. Dans notre caveau lumineux et spacieux, nous proposons une large palette de vins de notre magnifique terroir et des produits régionaux* ».

EXCELLENTS RESULTATS

Si l'on prend l'année 2017 en référence, la Cave a enregistré d'excellents résultats en matière commerciale tandis que le marché était plus tendu que les années précédentes. « *L'implantation géographique de la Cave fait aussi sa force commerciale. Par ailleurs, nous avons un président et un conseil d'administration qui sont très impliqués tant d'un point de vue technique que commercial* », insiste Eric Dusfourd.

Dans le même temps, la Cave des Vignerons est très impliquée dans la vie locale et partenaire de nombreux événements. Ainsi, elle est acteur de la Course des Dix Vins, le 20 octobre prochain (départ à 9 heures devant la cave). Enfin, le Marché des Vins (17 et 18 novembre) permettra aux amateurs des vins de La Londe de découvrir en avant-première les trésors de la vendange 2018. •

Propos recueillis par Gilles CARVOYEUR

OLIVIER DE VICTOR :
« UNE TRÈS BELLE RÉCOLTE »

Exploitant le Domaine de La Sanglière, Olivier de Victor, président de l'association des vignerons de La Londe (35 producteurs), dresse un bilan positif de la vendange 2018 : « *Nous avons fait une très belle récolte. Il y a beaucoup de complexité dans le moût et des jus qui ont un bel équilibre. Cela présage un très beau millésime d'autant que les quantités sont raisonnables. Pour la qualité, il y a ce qu'il faut ! Cela reste une année atypique mais je pense que cette vendange 2018 va produire un excellent millésime* ».

La Londe-les-Maures

Avec le Sarranier, le Var pêche à La Londe !

À l'occasion des championnats de France de pêche, focus sur Le Sarranier, l'une des plus anciennes associations de La Londe-les-Maures, comptant plus de 200 membres.

Club de pêche sportive et de loisir, Le Sarranier est membre de la fédération Française de Pêche en Mer. Le club pratique la pêche dans le respect de l'environnement et de la réglementation (taille et protection des espèces). « *Le club accueille les possesseurs ou non possesseurs de bateaux, les débutants pécheurs, ceux qui veulent se perfectionner et ceux qui aspirent à pratiquer une pêche de compétition. Si vous recherchez des informations pour entretenir et compléter vos connaissances de la pêche et si vous appréciez les sorties et la pêche en mer, il faut rejoindre Le Sarranier qui vous donnera les moyens de vivre votre passion* », rappelle Roger Pronzati, président du Sarranier.

LES ATELIERS DU SARRANIER

Pour répondre à la demande de nombreux adhérents, friands de perfectionner leurs techniques, de s'initier à toutes sortes de pêches et de pratiques, de connaître les montages et les matériels, de découvrir les premiers gestes d'apprentissage de la pêche, le club a mis en place les ateliers, offrant une formation thématique et spécifique pendant la première heure, suivie d'explications et de conseils à la carte. « *Venez avec vos hameçons, vos fils de pêche et repartez avec vos bas de lignes, faites valider votre projet d'achat de matériel, trouvez les conseils et les astuces nées de l'expérience... Du débutant au passionné, tous les adhérents viennent aux ateliers. Parce que nous avons tous quelque chose à apprendre* », ajoute le président.

L'ECOLE DE PECHE

Créée en 2007, la section « école de pêche » a pour but d'apprendre aux enfants la pêche en mer, de respecter la mer, la faune et la flore et de protéger les espaces et les espèces en danger. Cette école est agréée par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports et est affiliée à la FFPM.

Son encadrement est assuré par 8 moniteurs fédéraux, tous bénévoles. Les enfants (8 ans minimum) sont formés aux différentes techniques de pêche : montages des lignes et principaux nœuds. Les sorties en mer des bateaux homologués dépendent des conditions météo. Les matériels de pêche et de sécurité sont fournis par le club. Lorsque le temps ne permet pas les sorties en mer une formation théorique est effectuée au siège du club. •

CLUB DE PÊCHE LE SARRANIER
PLACE GEORGES GRAS
PORT MIRAMAR
83 250 LA LONDE LES MAURES
06 70 16 96 26
www.lesarranier.com

Randonnées

Pas de trêve estivale pour l'Union Cycliste et Pédestre Londaise

Cette longue période de canicule n'a pas arrêté les membres du club londais.

En effet, début juin, une semaine à Amboise a permis de découvrir une région chargée d'histoire de France avec ses nombreux châteaux (Chambord, Chenonceau, Azay le Rideau et bien d'autres), Vouvray avec son vin blanc de Touraine de renommée internationale a régalé les papilles des 30 participants qui ont été comblés pendant tout le séjour.

UN PROGRAMME ESTIVAL TRES CHARGE

Mi-juin, une journée canoë, avec barbecue sur la plage de la Favière a clôt l'année de l'école de VTT. Suivie début juillet, d'une sortie détente à Montclar où les jeunes, accompagnés des animateurs, ont dévalé les pentes des Alpes-de-Hautes-Provence à VTT, les remontées se faisant en télésiège.

Fin juin, durant une semaine à Briançon, les plus motivés ont gravi les mythiques cols des Alpes comme par exemple l'Alpe-d'Huez, l'Izoard, le Galibier ! Pour ces circuits assez physiques, la parité a presque été respectée avec la participation de 5 féminines du club.

Fin juillet, une dizaine de marcheurs est allée découvrir et admirer les magnifiques paysages situés vers la source du Var.

Début août, le club a participé à la semaine fédérale du cyclotourisme à Épinal dans les Vosges.10 500 cyclistes étaient présents pour le plus grand rassemblement national de vélos.

Les trois sorties hebdomadaires (vélo de route ou VTT adultes) connaissent toujours autant de de succès.

MAURIN DES DES MAURES 2019

Dernièrement, le club a participé au forum des associations le 8 septembre : « *Le forum des associations, c'est la vitrine de toutes les associations. Nous avons proposé aux cyclistes, qui ne sont pas encore membres de notre association, de nous accompagner pendant quelques sorties au cours desquelles, ils pourraient découvrir nos activités* », raconte Hubert Larose, le président du club.

Hubert Larose ajoute : « *L'école VTT va reprendre son cours les samedis après-midi. Le 28 septembre, c'est la première réunion préparatoire pour la prochaine Maurin des Maures. Lors de cette séance, un bilan de la Maurin 2018 (plus de 1 100 participants) sera fait, avant de recueillir toutes les remarques des bénévoles visant à améliorer l'organisation et le déroulement de l'édition 2019 qui est programmée le 14 avril. Enfin, le 6 octobre, la sortie à Porquerolles devient un rendez-vous incontournable pour les adhérents avec au programme du VVT pour les jeunes, de la promenade, du farniente. Bref, il y en a pour tout le monde* » ! •

Bormes-les-Mimosas

Une enquête pour lutter contre les inondations

L'aménagement de la Vieille et du Batailler soumis à une enquête publique.

Par arrêté du 23 août 2018, le préfet du Var a prescrit et organisé, au titre du code de l'environnement, une enquête publique concernant l'aménagement de la Vieille et du Batailler. Cet arrêté porte sur la demande d'autorisation unique au titre de la loi sur l'eau et à la déclaration d'intérêt général pour les aménagements de La Vieille et du Batailler, présentée par la communauté de communes Méditerranée Porte des Maures, sur le territoire des communes du Lavandou et de Bormes-les-Mimosas.

Le projet porte sur les aménagements de La Vieille et du Batailler en vue de lutter contre les inondations. Le dossier d'enquête publique sera déposé, notamment en mairie pendant 33 jours, du 24 septembre au 26 octobre.

Bertrand Nicolas, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur. Il reçoit le public en mairie de Bormes-les-Mimosas les demi-journées suivantes :

Lundi 24 septembre : 14 h à 17 h
Mardi 2 octobre : 09 h à 12 h
Mercredi 10 octobre : 14 h à 17 h
Jeudi 18 octobre : 9 h à 12 h
Vendredi 26 octobre : 9 h à 12 h

Le Lavandou
Un rendez-vous avec l'Italie très prisé !

Avec la venue d'un village italien et la fête votive du Romérage, c'est l'été en pente douce au Lavandou...

Durant 5 jours, la dolce vitae avait pris place sur le Front de Mer pour vivre à l'heure italienne. Clôturant le mois d'août pour s'ouvrir sur les deux premiers jours de septembre, un charmant village, installé par nos voisins artisans transalpins, permettait un partage du bon goût de leurs produits frais, de leur gastronomie et de leurs fabrications en bijoux, maroquinerie, chaussures, blousons….

CE PAYS À L'ACCENT SI CHANTANT !

« *Ciao è benvenuti à tutti voi. Nous sommes ravis d'accueillir pour la 4ème édition ce village italien pour y découvrir les spécialités de ce pays à l'accent si chantant. Nous vous souhaitons de prendre du plaisir à déambuler auprès des exposants. Profitez-bien. Régalez-vous ! Grazie mille et buona giornata à tutti* », lançait, en présence du maire, Gil Bernardi, Nathalie Christien, élue aux animations, lors de l'inauguration en rappelant combien étaient nombreux les lavandourains à avoir des origines italiennes.
Domenico Basciano, le président de la Chambre de Commerce Italienne pour la France, remerciait pour l'accueil réservé par la ville, les équipes municipales. « *Cela permet à nos artisans de faire connaître la qualité de leurs produits dont ils sont les producteurs. Soyez assurés qu'aucun n'est revendeur. Je souhaite à tous les visiteurs bonne dégustation et belle découverte* ».
Ce qui fut dit, fut fait ! •

Texte et photos Francine MARIE

Tradition du Romérage
Robert Dalmasso, nouveau prieur

Depuis 1996, le 2ème week-end de septembre, la tradition du Romérage, avec sa fête votive, fait revivre l'époque quand Le Lavandou n'était qu'un petit hameau de pêcheurs rattaché à Bormes-les-Mimosas.

Selon la coutume, les villageois organisaient une procession pour religieusement honorer Saint-Clair – également saint des couturières qui, dit-on, avait le pouvoir de guérir de la cécité. Après une messe en l'église Saint-Louis, un long cortège, en costumes provençaux, s'est ébranlé en transportant le buste du saint avec l'aide de quatre pénitents. Suivaient le maire, Gil Bernardi, le père David Le Boursicaud, prêtre de la paroisse, le groupe folklorique "Respelido Velentenco" et l'association Giens 1900 ainsi que de très de nombreux touristes.

AÏOLI ET BALETI

Ponctué de tromblonnades des bavadeurs de Montfort-sur-Argens, c'est devant la chapelle de Saint-Clair que le long cortège s'est retrouvé pour, en trois saynètes, assister à l'adoubement d'un nouveau prieur, entouré de l'ermite et des élèves Saint-Clairiens chantant la "Santo Coupo", hymne provençal. Cette année, en recevant les clés de ce lieu de culte, Robert Dalmasso a été intronisé pour représenter l'autorité civile.
Ce retour sur des racines bien ancrées de l'histoire locale touchant à sa fin, un aioli géant a régalé plus de 550 convives, servis par le personnel de la restauration scolaire et des services communaux. Un baleti avec l'orchestre "Chorus", clôturait ce joyeux retour sur un passé faisant « *cohabiter sans aucune révolution le sacré et le profane* », comme l'a très bien souligné l'abbé de la paroisse dans son homélie.•

Texte et photos Francine MARIE

ENTRÉE LIBRE

Journée de répérage et de prévention Seniors

MUTUALITÉ FRANÇAISE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
sud.mutualite.fr

Rencontrez des professionnels et faites un Bilan personnalisé

Lundi 29 Octobre

de 10 h 00 à 12 h 30
et de 13 h 30 à 16 h 30

Salle des fêtes
Avenue Charles de Gaulle
CAVALAIRE SUR MER

Renseignements et inscription
CCAS
Tél. 04 94 64 45 20

Mutualité Française Sud - Régie par le code de la Mutualité - N° Siren 522 446 690 - inclusion.mnsca@mutualite.com - 04 94 14 12 84

CAVALAIRE CÔTE D'AZUR

ISIS 83

Avec le soutien de la
cnsa Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie

ars Agence Régionale de Santé Provence-Alpes Côte d'Azur

Var Le Département

Café de Léoube

Déjà de belles perspectives pour 2019 !

Cette année encore, le Café, situé à 500 mètres du Château Léoube, a rencontré un énorme succès.

Les nouveautés culinaires, comme les pizzas et les plats du jour, ont été largement appréciées par les vacanciers. Tous les vendredis soirs de juillet et août, les apéros en musique rythment l'été.
Au Café de Léoube, le rendez-vous hebdomadaire a beaucoup séduit grâce une ambiance festive et conviviale. Au programme, un groupe de musique différent chaque vendredi soir, des pizzas, des planches apéritives accompagnés des vins bio du Château Léoube. Les soirées ont réuni en moyenne 300 à 400 personnes pendant les mois de juillet et août (notre reportage photos). De bons moments qui resteront ancrés dans les mémoires et qui participent à l'histoire du petit café qui n'est plus si petit que ça finalement ! En effet, le café-plage s'est agrandi pour le plus grand bonheur des petits et des grands et réserve bien des surprises pour les saisons futures.
« *Cette année, nous craignions une saison en demi-teinte. La météo du mois de mai n'a pas été clémente et la Coupe de monde de football a retardé l'arrivée des vacanciers. Heureusement, le mois d'août a été bon et le mois de septembre s'annonce prometteur, même s'il est encore un peu tôt pour se prononcer* », reconnaît Jean Dubille, Directeur général de Château Léoube.

Plein de projets, il ajoute : « *Notre département possède des atouts incomparables et nous devons absolument développer l'offre touristique car il y a une forte demande sur la variété des services et leur qualité* ».
Ainsi, le lundi matin, le concept des Yoga Brunch a remporté un franc succès auprès de la clientèle locale et étrangère. Quoi de mieux que de pratiquer une séance de yoga sur la plage du Pellegrin avant de déguster un brunch bio préparé par l'équipe du Café ?

L'année prochaine, le Café de Léoube entamera sa 7éme saison et donne rendez-vous, dès le mois d'avril 2019, à tous ceux qui apprécient les ambiances cocooning, pour vivre des moments agréables à l'ombre des pins, sur les petites tables blanches coiffées de leurs parasols. Pour le Café de Léoube, on gardera à l'esprit une belle saison 2018 au Pellegrin, qui présage déjà d'un bel avenir l'été prochain. •

Texte VA. Photos Gilles CARVOYEUR

Le Café Léoube reste ouvert tout le mois de septembre (excepté le mardi) de 10 heures à 18 heures. Le parking du Pellegrin est ouvert jusqu'au 30 septembre de 9 heures à 20 heures. Il sera ouvert pour les vacances de la Toussaint.

Boutique gourmande

GEKKO Gourmet vise un développement de boutiques franchisées

À Signes, GEKKO Gourmet a ouvert son nouvel atelier de fabrication et planifie son futur réseau de franchises.

En effet, le nouvel outil de production GEKKO Gourmet a vu le jour avec le concours actif de la CCI du Var, de la Région et du dispositif d'aides aux entreprises ARIANE.

UNE DEMARCHE AUTOUR DE LA CONVIVIALITE

Ainsi, la BPI et CECAZ ont financé les investissements mobiliers et immobiliers de l'implantation, sur le plateau de Signes, du nouvel atelier de fabrication ouvert en mai 2018. Concrètement, cette ouverture acte la montée en charge de la production.

Laurent Petiot, cogérant de GEKKO Gourmet, explique le fonctionnement de l'entreprise : « *Notre univers évolue avec un nouveau produit au visuel différent et avec des goûts associés qui matchent entre eux. Pour le lancement de cette saucisse cocktail, nous avons fait appel à la Chambre des Métiers, pour la création du packaging, sa mise en valeur et sa distribution* ». Son associé, Patrick Padel, poursuit : « *Nous sommes originaires de la Haute-Loire, spécialistes en salaisons et en restauration. Nous avons créé GEKKO en 2008, et une première boutique de traiteur en charcuterie qui se singularise autour de la convivialité. Nous en avons ouvert au rythme d'une tous les deux ans, en tout cinq boutiques. Notre parti pris est d'aller vers un choix de matières premières qui privilégient l'aspect gustatif. Notre démarche est d'utiliser des viandes 100 % françaises, porc du centre de la France, notre région d'origine, agneau de gros abattoirs français, épices issues de maisons sérieuses et zéro additif suppléé par des plantes aromatiques* ».

Il révèle : « *Nous avons en réflexion, la création d'une filière porcine, ici, sur le plateau de Signes, au pied de la Sainte-Baume, ce qui nous permettrait de maîtriser toute la chaîne, de l'élevage jusqu'au consommateur* ».

LE CONCEPT GEKKO GOURMET

Le concept repose sur un univers de convivialité et c'est pourquoi les deux créateurs ont imaginé des boutiques gourmandes et chaleureuses sur le thème des plaisirs de la table, en proposant des produits de qualité dont l'origine et la traçabilité sont rigoureusement assurées. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de moments festifs tels que des apéritifs dînatoires, des grillades entre amis, des buffets d'entreprises… Devant le succès rencontré auprès de la clientèle, la PME se dirige vers le développement de boutiques franchisées GEKKO Gourmet.

À ce jour, GEKKO Gourmet, fort d'un chiffre d'affaires de plus de 2 000 000 € sur cinq magasins et doté d'un savoir-faire incontestable en matière de production, peut prétendre à une expansion raisonnée de son activité sur ce segment de marché, particulièrement porteur.

« *Pour dupliquer ce savoir-faire, l'accompagnement en franchise alimentaire est programmé sur 5 ans, en développant un réseau de boutiques franchisées sur une quinzaine de villes de l'arc méditerranéen. La boutique de Six-Fours sera en travaux en janvier prochain pour en devenir le magasin pilote. Dans cette nouvelle approche de notre développement commercial, trois candidatures spontanées pour intégrer le projet nous sont déjà parvenues* », conclut Patrick Padel. •

LES GRANDES SPECIALITES GEKKO Gourmet

- **Chipolatas et merguez, 25 variétés du classique au plus audacieux,**
- **Brochettes marinées 100% pur bœuf ou filet de poulet,**
- **Une des meilleures salades de poulpe de Provence,**
- **Plus de 60 variétés de petites conserves maisons pour un voyage gourmand à l'apéritif,**
- **Tapenade à l'ancienne et tapenade noire aromatisée truffe**
- **Cabrinade ®, création maison essentiellement à base de fromage de chèvre et d'olive noire,**
- **Foie gras de canard.**

LES 5 POINTS DE VENTE GEKKO Gourmet

- **Six-Fours-les-Plages : Ouvert 7/7. De 9h à 20h. 04 94 88 49 08.**
- **Le Beausset : Du lundi au jeudi. De 9h à 12h30 et de 15h à19h30. Le vendredi et samedi de 9h à 19h30. Le dimanche de 9h à 13h. 04 94 74 96 20.**
- **La Seyne-sur-Mer / Mar-Vivo : Du lundi au samedi. De 9h à 13h et de 15h à 20h. Le dimanche de 9h à 13h. 04 94 94 90 09.**
- **Saint-Cyr-sur-Mer : Du lundi au samedi. De 9h à 13h et de 15h30 à 19h30. Le dimanche de 9h à 13h. 04 94 74 34 51.**
- **Carqueiranne : Du mardi au samedi. De 9h à 13h et de 15h à 20h. Le dimanche 9h à 13h. 04 94 27 13 61.**

www.gekkogourmet.net

Cyclisme

Le TEAM V7 cumule les bons résultats

Lucien Aimar, vainqueur du Tour de France en 1966, était à La Londe-les-Maures, le premier dimanche de septembre lors de la « Lucien Aimar », la course cyclosportive qui porte son nom. À noter le très bon comportement du TEAM V7 83 de La Londe-les-Maures.

Sous un soleil éclatant, la course a réuni les meilleures pointures de leur catégorie, faisant droit à de belles empoignades et de jolis sprints. Organisée par l'Olympique Club Costebelle, en partenariat avec la ville de La Londe-les-Maures, elle proposait quatre parcours (20, 45, 75 et 12 km), au départ et à l'arrivée rue de la Paix. Toutes catégories confondues, on a compté un peu plus de 350 coureurs. Ainsi, sur la distance de 75 km, l'épreuve a enregistré 80 participants, la plupart d'un très bon niveau sportif. C'est dans cette catégorie, la plus prisée, qu'était engagée l'équipe du TEAM V7 83, sponsorisée par la Cave des Vignerons Londais et Maisons du Midi, notamment.

À l'arrivée, le TEAM V7 83, principale formation londaise engagée, a cumulé les bons résultats. Ainsi, Mickaël Mégliore termine à la cinquième place, devant son camarade d'équipe Mathieu Dalla Pietra (6ème). Sylvain Martin termine à la douzième place et Olivier Bonzon 44ème. Pour ce dernier coureur, c'est une erreur de parcours qui l'a conduit à faire 90 km au lieu de 75 !
Autre épreuve très disputée, la course des 122 km. Sur cette distance, on a compté un peu plus de 50 coureurs. Adrien Claeyssen (TEAM V7 83) termine 17ème. •

Photos Gilles CARVOYEUR

RCS n° 837 483 908. Membre d'une Association de Gestion Agrée
Droit commercial / des sociétés
Droit pénal spécial / des affaires
Droit de la famille / des personnes
Indemnisation du dommage corporel
Morgan DAUDÉ MAGINOT
- AVOCAT -
Barreau de Toulon
18, Rue Anatole France, 83000 Toulon • 06.28.01.13.71 • contact@mdmaginot-avocat.fr

LE BILAN DE MON ACTIVITÉ PARLEMENTAIRE EN CHIFFRES

Jean-Louis MASSON
Député du Var

Juillet 2017 - Juillet 2018

96
interventions en Commission
(**143e rang** sur 577 députés)

110
interventions longues dans l'hémicycle
(**136e rang** sur 577 députés)

248
amendements déposés
(**43e rang** sur 577 députés)

3151
amendements cosignés
(**29e rang** sur 577 députés) (76 adoptés)

10
propositions de lois déposées
(**10e rang** sur 577 députés)

102
propositions de lois cosignées
(**45e rang** sur 577 députés)

54
questions écrites déposées
(**17e rang** sur 577 députés)

3
questions orales au gouvernement

100% d'assiduité
aux 21 scrutins solennels organisés depuis octobre 2017

Source : site nosdeputes.fr - bilan au 31 juillet 2018

www.jlmasson.fr

ASSEMBLÉE NATIONALE

AZUR TOITURE, plébiscitée par nos lecteurs !

Disposant d'un bureau à Cogolin, AZUR TOITURE rayonne sur tout le Var

Désignée meilleure entreprise dans son secteur d'activité par les lecteurs de La Gazette du Var, pour son sérieux et la qualité de ses prestations, la PME travaille sur le golfe de Saint-Tropez, où elle compte de nombreux clients, particuliers ou collectivités.

Florent Miralles, à la tête de l'entreprise raconte : « *Nous menons, régulièrement des chantiers importants sur les communes de Cogolin, Cavalaire-sur-Mer et La Croix-Valmer. Nous avons travaillé sur le centre technique municipal (CTM) et effectué des travaux de réfection de la gendarmerie, à La Croix-Valmer* » .

Florent Miralles peut donc être fier de sa PME. Spécialisée dans la réfection de toitures, l'étanchéité de toit-terrasses et la réfection de façades, elle compte, à son actif, des très belles réalisations. Ce qui en fait l'une des entreprises du secteur les plus demandées par la clientèle.•

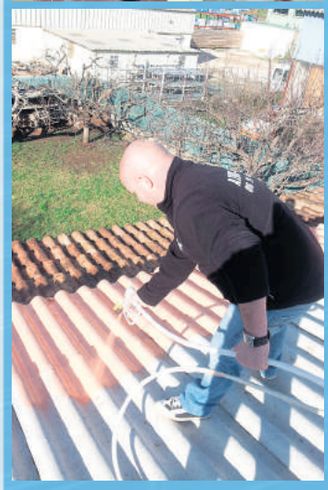

LA CRAU Chemin Long - **COGOLIN** 19 Rue Gambetta
azurtoiture2604@gmail.com
www.azur-toiture.fr

06 28 46 79 71